

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 12.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 20 MARS 1879

## AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

A propos de préséance, par A. Gélinas.—Le tarif, par L. O. David.—Discours prononcés à l'occasion du centenaire du héros de Châteauguay.—Paul Tahou renché, grand-chef des Hurons, par Ahatsistari (suite et fin).—Inauguration du nouveau maire de Montréal.—Histoire de l'île-aux-Coudres, par l'abbé Alexis Mailloux (suite).—Monument Maisonneuve.—Nouvelles étrangères.—La bande rouge, par F. du Boisgobey (suite).—Qui perd, gagne, par Alph. Delanoy.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : Montréal : La place Victoria durant une tempête de neige; La Place-d'Armes un samedi après-midi; Installation du nouveau maire. Son Honneur prononçant le discours d'inauguration; L'hiver.

## A PROPOS DE PRÉSÉANCE

Nous avons publié, dans un de nos derniers numéros, un article qui a causé quelque émoi dans certains quartiers. Cet article avait pour titre : *La préséance*. Nous avons reçu plusieurs lettres à ce sujet. Monsieur le consul-général de France, entre autres, a jugé à propos de nous adresser de Québec le document suivant, que nous croyons devoir reproduire en entier, avec toute les gracieusetés qu'il contient, bien qu'il ait été communiqué à d'autres journaux avant de nous être envoyé à nous-mêmes :

QUÉBEC, 10 mars 1879.

Monsieur le Rédacteur,  
Votre numéro du 6 mars contient un article, intitulé : "La préséance," où, me mettant en cause, à propos d'un débat que je croyais assommé, vous affirmez que ma plainte ne fut pas reconnue à Versailles, et que le ministre français m'a donné l'ordre de me contenter, en toute circonstance, du rang qu'on m'assignerait.  
J'ignore, monsieur, de quel intérêt vous vous faites l'organe en me dépeignant à vos lecteurs comme un plaignant éconduit et morigéné par son propre gouvernement. Cette indication donnée au public d'une manière aussi mortifiante pour ma dignité. Mais j'affirme qu'elle est complètement inexacte. La dépêche ministérielle que vous invoquez, et dont vous citez la date précise, m'est tout à fait inconnue, et c'est vainement que j'ai compulsé mes archives pour

trouver une ligne, un mot, en conformité avec vos assertions. Si vous êtes mieux informé que moi, si vous avez entre les mains un document de cette nature, je vous serai fort obligé de m'en donner communication, pour que j'en fasse mon profit.

J'ai passé les cinq premiers mois de l'année 1877 à Paris; j'ai eu l'honneur d'entretenir particulièrement M. le duc DeCazes, alors ministre, sur ma mission au Canada, et j'ai vu fréquemment les chefs de service de mon département. Aucun de ces messieurs ne m'a jamais parlé dans le sens que vous mentionnez. Enfin, depuis mon retour à Québec, j'ai persévéré dans mon attitude antérieure. J'ai eu occasion d'exposer à Son Excellence lord Dufferin certaines considérations sur cette matière épineuse. Je n'ai pas, je crois, à vous rendre compte de notre entretien, mais je puis invoquer, et je me rappellerai toujours avec gratitude la réception flatteuse dont j'ai été honoré par cet éminent homme d'Etat.

De cet exposé, il résulte que, si votre récit était fondé, je me trouverais depuis deux ans dans la situation d'un agent en désaccord avec les instructions formelles de son gouvernement. Votre article deviendrait alors une dénonciation. Et, dans ce cas, monsieur, sans avoir l'honneur de vous connaître, j'aurais lieu d'en être surpris.

Comme explication au désaveu qui m'aurait frappé, vous affirmez que la France exclut ses consuls du corps diplomatique, et ne voit en eux que des agents commerciaux.

Cette théorie du corps consulaire français est diamétralement contre la vérité. Voici ce que vous auriez pu trouver, à ce sujet, dans un ouvrage très-connu, traduit en plusieurs langues, et passé à l'état d'autorité internationale : *Le guide des Consuls*, de MM. Declerc et de Vallet, page 6, édition 1875 : "La France, vous dira-t-il, a constamment entendu donner à ses consuls comme elle l'a reconnu aux consuls étrangers envoyés chez elle dans les mêmes conditions, le caractère d'*agents diplomatiques*, en ce sens, dit l'instruction royale de 1814, qu'ils sont reconnus par le souverain qui les envoie, et que leur mandat a pour principes, soit des traités positifs, soit le droit commun des nations ou le droit public général."

Récemment, un règlement ministériel, approuvé par notre parlement, a proclamé l'assimilation complète des deux carrières diplomatique et consulaire, et les a fusionnées en une seule.

Dans la pratique, les fonctions des consuls et consuls-généraux français ont été, de tout temps, identiques à celle des ambassadeurs et des chefs de nos légations.

Tout le monde sait qu'en 1830, l'expédition d'Algérie fut entreprise par Charles X, pour venger un coup d'éventail donné par le bey d'Alger au consul de France. Tout récemment, notre consul à Tunis a reçu officiellement, au nom de la France, les excuses du gouvernement tunisien. Une mission semblable est remplie à l'heure actuelle par notre consul à Guatemala. Parmi mes collègues, plusieurs ont donné leur vie pour protéger leurs nationaux ou les clients de notre pavillon.

Vous le voyez, monsieur, les consuls français ne sont pas seulement des agents commerciaux, et représentent parfois leur pays avec un certain lustre. J'admets que l'étiquette du Dominion nous ignore, et, subissant avec résignation son oubli, je n'ai nullement l'intention d'engager une nouvelle polémique sur le degré de courtoisie auquel je pourrais prétendre. Mais je m'étonne de l'insistance que mettent des Canadiens à contester notre caractère et à rabaisser notre mission, comme si le Canada avait intérêt à nous amoindrir. J'ai la conscience de n'avoir rien fait personnellement pour motiver de tels procédés.

Tant que ce défaut d'entente subsistera, je croirai faire preuve de tact en déclinant, avec politesse, toute invitation susceptible de m'exposer à de nouveaux désagréments et de raviver ce stérile débat.

Comptant sur votre obligeance pour l'insertion de cette lettre dans votre prochain numéro, je vous prie, monsieur le rédacteur, d'agréer mes salutations empressées.

A. LEFAIVRE,

Consul de France pour les provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

NOTA.—Votre article ayant été reproduit par le *Journal de Québec*, j'envoie à cette feuille copie de ma réponse, qui paraîtra, je pense, dans un de ses prochains numéros.

Nous devons déclarer, tout d'abord, que nous ne nous attendions aucunement à cette sortie de la part de notre honorable correspondant. Nous n'avions nullement l'intention de blesser M. Lefavre, dont nous n'avons pas même mentionné le nom dans l'article *incriminé*. Il lui plaît de se poser en offensé : libre à lui. Nous le prions seulement de croire que nous ne nous sommes fait l'organe d'aucun intérêt dans cette circonstance (c'est une des insinuations gracieuses contenues dans la lettre de M. Lefavre). Qu'il veuille bien se persuader que nous n'avons aucun motif de nous *liguer* contre lui, de nous associer aux ennemis problématiques qu'il croit voir autour de sa personne. Si "nos indications ont été mortifiantes pour sa dignité," nous en sommes fâché; mais c'est tout.

Nous n'avons invoqué aucune dépêche ministérielle de Versailles. Nous avons dit seulement que les prétentions de monsieur le consul n'avaient pas été reconnues en France. Nous serions curieux de voir M. Lefavre affirmer qu'il est autorisé par son gouvernement à prétendre à une préséance quelconque.

Il mentionne une loi du *parlement français* de 1877, et il invoque M. DeCazes. Le parlement français, en 1877, aurait "proclamé l'assimilation complète des deux carrières diplomatique et consulaire, et les aurait fusionnées en une seule." Si cela est conforme à la vérité, (pour nous servir d'une des expressions accentuées de monsieur le consul), nous avons lieu d'en être surpris. Il nous semble pour le moins étrange que le gouvernement français ait pu vouloir confondre et assimiler des fonctions aussi différentes que celles d'ambassadeur et de consul. En tout cas, cette décision ne saurait lier les puissances étrangères, plus qu'elle ne doit lier l'Académie.

Si les consuls ne diffèrent pas des ambassadeurs, pourquoi leur donner une qualification différente? Pourquoi des consuls? Pourquoi, par exemple, un ministre à Londres et un consul à Québec? Posez cette question à un élève de sixième, et il vous répondra qu'il ne saurait y avoir un ambassadeur français à Québec, parce que le Canada est une colonie, une dépendance de l'Angleterre, que le consul français de Québec ne saurait être qu'un agent commercial ordinaire. Nous n'avons aucun rapport diplomatique avec les pays étrangers, nous n'avons avec eux que des rapports commerciaux. Voilà pourquoi nous avons ici de simples consuls, tandis que les ambassadeurs ou ministres sont dans le métropole même. Nous sommes une colonie.

Evidemment notre correspondant confond. Le *parlement français* a peut-être voulu assimiler les fonctions de consul à celles d'ambassadeur quant à l'intérieur, mettre les consuls et les ambassadeurs sur un même pied quant à l'étiquette en France; mais il n'a certainement pas voulu imposer cette règle aux gouvernements étrangers, à preuve que ses consuls ont instruction (nous le répétons) de ne prétendre à aucune préséance en pays étranger et de se contenter du rang qu'on leur y assigne. Nous défions M. Lefavre de contredire notre assertion sur ce point. Nous ne voudrions pas, néanmoins, lui demander de révéler ces instructions confidentielles qu'il peut avoir et

qu'il est tenu de garder secrètes. A bon entendeur, salut.

Pour ce qui est de l'Angleterre, nous répéterons que les gouvernements coloniaux de l'Empire ont reçu instruction officielle, l'année dernière, de refuser toute préséance aux consuls étrangers. M. Lefavre doit savoir à quoi s'en tenir sur ce point. La circulaire du secrétaire des colonies de 1878 ne doit pas lui être inconnue. Cela étant, comment peut-il nous reprocher d'avoir mentionné ce fait? Comment peut-il nous accuser, pour cette raison, d'hostilité à son égard? Comment peut-il s'étonner de qu'il appelle "l'insistance des Canadiens à contester son caractère et à rabaisser sa mission?" Tout cela est parfaitement injuste. Monsieur le consul connaît parfaitement les dispositions du peuple canadien à l'égard de la France.

Quant à nous, nous n'avons voulu que mentionner un fait. Nous avons constaté la position inférieure des consuls, d'après les règles de l'étiquette anglaise, comme nous avons constaté celle de nos propres hommes politiques d'après les mêmes règles.

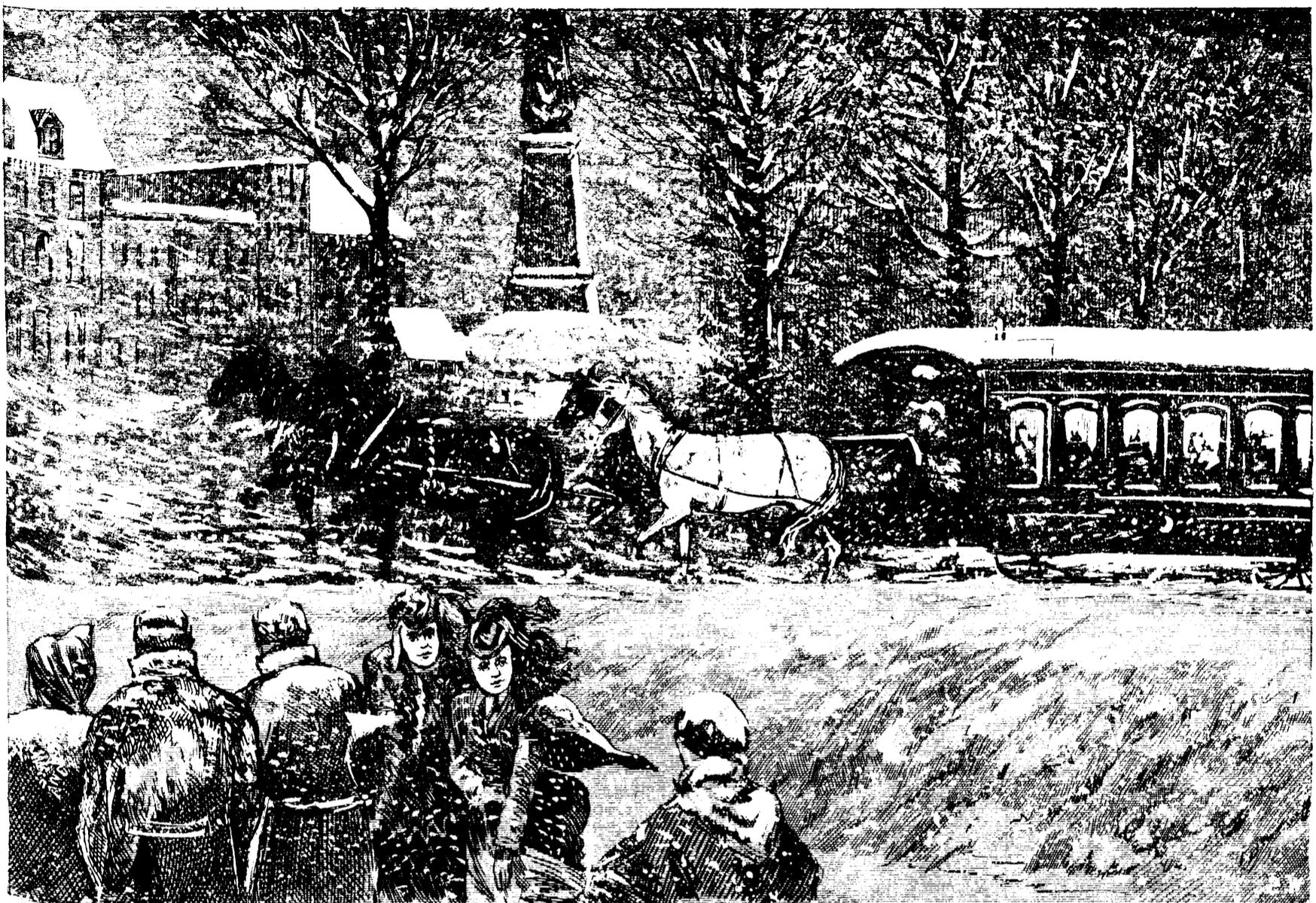
"Vous affirmez que la France exclut ses consuls du corps diplomatique." Nous n'avons rien affirmé de semblable. Tout ce que nous prétendons, c'est que la France, qui peut bien, chez elle, assimiler ses consuls à qui il lui plaît, leur donne ordre de ne réclamer aucune préséance à l'étranger. C'est bien différent.

"Si votre exposé était fondé, je me trouverais depuis deux ans dans la situation d'un agent en désaccord avec les instructions formelles de son gouvernement." Nous ne comprenons pas la conclusion. Est-ce parce que vous auriez accepté la préséance dans certains cas? Mais qu'avons-nous rapporté, sinon que vous étiez autorisé à *accepter* la préséance lorsqu'on vous l'offrait ou qu'on vous permettait de la prendre, quoique vous ne puissiez pas l'exiger?

Monsieur le consul cite des autorités internationales. Ces citations sont assez superflues. Les principes généraux même varient; à plus forte raison les usages des différentes nations. Pour le moment, l'Angleterre, qui est maîtresse chez elle, ne reconnaît pas les doctrines de MM. Declerc et de Vallat, lesquels prétendent que la France "entend toujours donner à ses consuls le caractère d'*agents diplomatiques*"; d'où il suit que M. Lefavre, d'après l'autorité de ces messieurs, aurait un caractère diplomatique, bien que simple consul et consul dans une colonie, c'est-à-dire dans un état dépendant qui n'a de relations directes avec aucun état souverain. Cela était tout au plus tolérable au temps de MM. Declerc et Cie., alors que Napoléon 1er imposait à toutes les cours de l'Europe la préséance pour les ambassadeurs et consuls français; mais ce temps est loin.

Le *coup d'éventail* du Bey de Tunis, et la guerre qui s'en suivit, ne nous semblent pas d'une grande valeur comme arguments à l'appui de la théorie soutenue par M. Lefavre. Une des guerres les plus longues et les plus terribles qui aient eu lieu entre la France et l'Angleterre, fut occasionnée par un *coup de savate* infligé par un matelot anglais à un matelot français. De nos jours, la guerre des *Ashantis* n'a pas été causée par un fait plus sérieux. Un pays doit protéger tous ses nationaux,





MONTREAL—LA PLACE VICTORIA, DURANT UNE TEMPETE DE NEIGE



MONTREAL—LA PLACE-D'ARMES UN SAMEDI APRES-MIDI

assemblée embellie par les joyeux accords de trois brillantes fanfares, et où l'œil peut se promener avec délice sur des décorations qui font resplendir d'un grand éclat l'incontestable talent du dévoué et intelligent organisateur de la grande solennité de ce jour.

Messieurs, la carrière militaire sera donc désormais en haute faveur. Nos jeunes gens y entrèrent tout aussi volontiers que dans les carrières professionnelles. Elle conduit, comme celles-ci, à la gloire, voire même à une gloire plus solide et plus durable, si l'on s'en rapporte au témoignage des peuples, qui conservent avec respect et reconnaissance le souvenir des guerriers fameux qui illustrent leur nom. Il n'y a pas de moyen qui concoure plus puissamment, ce me semble, que la guerre à répandre au loin le bruit d'un nom ou d'une action, puisqu'il y a toujours deux peuples ou deux nations engagées et par conséquent également intéressées. Ajoutons qu'il n'y a pas d'action qui émeuve plus soudainement les esprits et qui fasse plus énergiquement palpiter les cœurs que celle où le courage, l'audace et la mort sont en jeu. D'où il suit que les noms des guerriers fameux, comme je l'ai déjà insinué, se conservent plus longtemps dans la mémoire des hommes que ceux des poètes, des artistes, des philosophes, des orateurs, des avocats, des notaires et même des médecins. Combien, messieurs, en effet, dans ce pays, parmi les classes illettrées, savent les noms d'Alexandre, de César, de Napoléon, ou ceux de Champlain, de Wolfe, de Montcalm et de Salaberry, qui n'ont jamais entendu parler de Pascal, de Buffon, de Bossuet, ou de Bédard, de Parent, de Ferland et de Garneau ? La mémoire des héros est donc impérissable, et celle du héros que l'on fête en ce jour est peut-être plus impérissable que celle des autres. On n'oubliera jamais Léonidas de Lacédémone, mourant aux Thermopyles avec ses trois cents Spartiates ; on n'oubliera jamais non plus le Léonidas du Canada triomphant à Châteauguay avec ses trois cents Canadiens.

DISCOURS DU RÉVD M. THIBAUT

M. le Président, Mesdames et Messieurs,

Plusieurs des messieurs qui vous ont adressé la parole avant moi, se sont plaints de n'avoir pu se préparer suffisamment à le faire ; moi qui viens d'y être invité, quelle plainte n'ai-je pas droit de faire entendre ! On veut à tout prix que la religion parle en cette occasion si solennelle et que ce soit par mon organe. Messieurs, la religion est une *bien grosse chose* et j'avoue que je suis un peu de *taille* à personnifier une grosse chose : j'accepte donc le rôle ; il est assurément très-honorable... Mais je ne dirai qu'un mot. Messieurs, la religion approuve tout ce qui est bon : or c'est une bonne chose de fêter le centième anniversaire de la naissance du vaillant colonel qui, en 1813, a jeté un si grand lustre sur le nom canadien. La religion a donc pour agréable cette splendide célébration à laquelle tant de personnages distingués sont venus prendre part, à laquelle aussi la patrie entière semble s'associer de grand cœur. Messieurs, la patrie, c'est la fille de la religion. Comme l'on veut bien me faire l'insigne honneur d'être la personnification et l'organe de cette dernière : je dis sans hésitation que la religion a une bonne fille en Canada, et que cette fille a noblement commencé, ce soir, à acquitter la dette de reconnaissance que lui a fait contracter le Héros de Châteauguay.

PAUL TAHOURENCHÉ, GRAND-CHEF DES HURONS

(Suite et fin.)

J'étais, l'autre soir, au bal : il y avait là de belles femmes avec des diamants et des fleurs en diadèmes au front, portant riches toilettes de couleurs chatoyantes, suivies de traînes à n'en plus finir, garnies de tulle ou de dentelles qu'accrochaient et déchiraient à chaque instant les pieds des maladroits et qui roulaient dans la poussière des tapis. Alors je me suis expliqué la conduite de ma sœur *Kahir-Koubat*, j'ai mêlé ma dernière larme à ses ondes limpides, et je lui ai tout pardonné, en me disant, à part moi :

" Ces dames ont de la beauté, du cœur, du sentiment, de la tendresse, leurs regards me le font voir. Sans doute, leurs mères n'étaient pas de toilettes aussi luxueuses ; elles portaient plus de laine que de velours, plus de lin que de soie ; mais n'empêche que les filles sont encore dignes des mères. Est-ce de leur faute à ces aimables belles si le charme de la vie doit s'entourer d'autant d'artifices ? Elles sont des fleurs effeuillées sur le courant du monde, sans force pour le remonter et traînées fatalement à la descente. Ces fleurs, ces diamants, ces velours, ces dentelles, ces rubans, etc., représentent l'existence factice du siècle ; plus dans la vitrine que dans le fond du magasin, plus dans l'étalage que dans les moyens, en un mot, pour ne pas continuer l'opposition des idées, plus

dans la vanité que dans la vertu (*virtus*, force, courage, etc., comme on l'entendait jadis).

Voilà bien ma sœur *Kahir-Koubat*, ma sœur qui possède des terres plantureuses et qui les néglige pour se prêter au mouvement industriel ; ma sœur, dont la taille serrée à l'aqueduc, laisse tomber sa robe et se dérouler sa longue traîne, accrochée, d'ici de là, par un moulin rustique pour ne la relever que dans la boue des docks.

Va, les économistes peuvent se disputer entre eux sur le secret de rendre les peuples heureux par l'organisation du travail, le tempérament des mœurs, mais aussi longtemps qu'on les verra mourir, en face de la Providence qui vit et règne, on a lieu de taxer leurs calculs de vanité, un jour ornée de succès pour être déconfite à forfait le lendemain.

S'il faut fuir les démonstrations publiques et l'éclat, les traiter d'abus, encore ne saurait-on oublier que bien des bouches affamées comptent sur ces abus pour leur subsistance, et que celui qui ménage le vent à la brebis tondue ne veut pas que ces bouches se ferment soudain sur leur dernier souffle. Qu'un chacun proteste et résiste dans la mesure de ses forces, soit : que nul ne s'avise de s'arc-bouter contre le flot et de lui dire " *Tu n'iras pas plus loin ;*" car ce mot là ne nous appartient pas plus sur la mer de ce monde qu'il ne nous appartient au pied de la falaise du cap Diamant. Toutefois, ouvrons les yeux et voyons.

Je seconderais, certes ! les efforts de ma sœur *Kahir-Koubat*, appuyé de mon grand-chef Tahourenché et des autres chefs, tout autrement pour la colonisation, que pour le commerce et l'industrie : avec entente de justice d'abord, de protection ensuite de la part de nos gouvernements. S'il faut y renoncer quand même, nous tâcherons de nous diriger tant bien que mal au fil de l'eau, et nous ramasser dans les remous, ainsi que nous l'avons déjà fait. Ma sœur n'en aura pas moins belle figure dans un grand bal canadien, avec ses vingt ou trente lacs, autant de diamants qui la couronnent, sa robe moirée tombant à larges plis, et sa traîne de rapides argentées couvrant les pieds du havre de Québec dont les bottes ne sont pas cirées au miroir, tant s'en faut.

L'hon. Louis Panet n'est-il pas le patriarcat de notre politique canadienne ? De bien près, je le crois. Nonobstant la réserve que lui imposent et son âge et sa position de Conseiller législatif, on l'a vu, il n'y a pas encore longtemps, faire la folie d'aller se bâtir une maison de campagne sur les bords de *Kahir Koubat* ; mais une maison de *campagne en pleine forêt*, juste en face de l'endroit où la propriété de Tahourenché dresse son plus beau plumet d'épinettes rouges et blanches. Oh ! le bon endroit ! on ne se lasse plus d'en parler, lorsqu'on a eu le plaisir de rencontrer le propriétaire, d'entendre sa causerie toute nature, ses souvenirs qui vous percent l'histoire à jour, semant cette vaste couple sombre de points lumineux, d'étoiles pétillantes, de clartés vraies.

En bon voisin, monsieur Paul se rendit, avec ses chefs, saluer le nouvel arrivant. Ils apportaient en présent de bienvenue, une peau de castor, préparée sous forme de tabatière. Voici l'adresse qu'ils lui présentèrent :

Mon frère,

Nous avons appris avec plaisir que tu venais cacher ton wigwam sous nos ombrages. Nous t'aimions déjà depuis longtemps, nous ne t'en aimerons que davantage.

On nous a dit, en même temps, que tu nommais ton wigwam, *Castorville* : merci encore ; car le castor est un gibier qui nous donne la subsistance.

En souvenir de bonne amitié, nous t'apportons ce castor... vide.

Quand tu le voudras, nous espérons que tu trouveras toujours chez nous, dans la chaudière, la chair qui manque à cette peau.

De ton côté, nous ne doutons pas que tu sauras la remplacer chez toi par du bon *pelun* — que nous fumerons avec toi et qui embaumera ton wigwam des agréables odeurs de la paix.

Te voilà au bord de notre rivière que nous appelons la *Belle-Rivière* : permets que nous t'offrions un titre de chef parmi nous, et que nous t'appellions désormais, au Conseil, *OdaBio* (la Belle-Rivière.)

C'est ainsi que l'hon. Louis Panet est devenu chef honoraire de la tribu des Hurons.

Beaucoup peuvent se dire chefs honoraires, mais ne l'est pas qui veut. Le Conseil réuni peut seul conférer un pareil honneur, et, qu'on le sache bien, les Hurons ont conscience de sa valeur. Un talent éminent, des services répétés et soutenus d'une sympathie non douteuse, des alliances par le sang obtiendront une proclamation ; les échanges d'amitié, des services d'occasion, des relations sociales et même politiques ordinaires n'y arriveront pas. *OdaBio* (la Belle-Rivière) est devenu chef, parce que de mémoire vivante dans la tribu, il ne leur a failli, ni en amitié, ni en conseil, en qualité d'homme de loi, ni en bienfaits, autrement. On le considère à la fois comme un père, par son âge, comme un bienfaiteur par son cœur et par ses œuvres.

Un autre est venu après lui, et cet autre se nomme *Odilonrohasi*, qui veut dire : *le bel Esprit*. Lorsqu'on saura que le peuple canadien connaît *Odilonrohasi* sous le nom de " l'hon. P. J. O. Chauveau," on comprendra de suite que le *Conseil des Hurons* choisit le dessus du panier de la société, et qu'il s'y entend dans son choix d'hommes, aussi bien que dans leurs dénominations, dès qu'il consent à en faire ses chefs. Et qu'on le sache bien, M. Chauveau est fier de ce titre huron, *Odilonrohasi* que tous les Canadiens lui reconnaissent depuis longtemps, que Paris même vient de lui confirmer par une médaille d'or. Il ne reste plus vraiment à décider de quel côté est le plus grand honneur : Est-ce du côté des Hurons qui ont un tel chef ? Est-ce du côté de M. Chauveau, qui a mérité à tel point leur estime et leur admiration, qu'ils l'ont acclamé comme *Bel Esprit* ? De part et d'autre, l'honneur se vaut peut-être. Quel homme ne doit pas être fier, tant valant qu'il soit, de se voir avancer la main par toute une nation lui disant en s'inclinant : *Chef Odilonrohasi !*

\*\*

Les chefs réunis, ayant accueilli favorablement ces notes relatives à la tribu que je réajuste à la biographie du grand-chef Tahourenché, ont bien voulu, assistés de Gonzague Vincent, leur brave instituteur, préparer le recensement actuel, et je le publie en entier. Vos lecteurs d'aujourd'hui me trouveront peut-être trop sans gêne, d'user et d'abuser ainsi de leur patience, au point de fourrer des chiffres dans mon style, déjà peu soigné et quasi débraillé ; mais je songe aussi à vos lecteurs de demain, dont plus d'un ramassera tout heureux cette feuille tombée de l'arbre d'une nation arrivée à ses jours d'automne et promenade sur la route à l'adresse de la postérité. Sachez-bien que si je crois au succès momentané d'Edison, je ne désespère pas pour cela de l'avenir des historiens, des romanciers et des poètes. Aussi longtemps que nous naîtrons enfants, et cela durera longtemps, il nous faudra des chansons pour nous endormir, puis des contes pour nous faire rêver, des romans pour nous faire aimer et de l'histoire pour nous leurrer. Tout cela s'entendra et s'apprendra toujours — mi-partie songe, mi-partie réalité. Avec la désillusion, avec le malheur viendront l'expérience et la philosophie... peut-être ? Puisse la religion envelopper notre vie d'embryons dans ses langes et nous porter aux vrais fonds baptismaux de la vie éternelle dont nous sentons le germe dans nos souffrances comme dans nos rêves.

Ahatsistari n'est rien ici, rien de plus qu'une cariatide fixée au mur et tenant un flambeau dans sa main pour éclairer les passants. Que le flambeau me manque et je ne suis pas même une ombre.

Recevez ainsi de mes mains la carte de visite de la race huronne, portant la date du 19 février 1879.

RECENSEMENT DES HURONS DE LA JEUNE-LORETTE, 19 FÉVRIER 1879.

| Chefs de famille.       | Adultes.  |           | Enfants.   |         |
|-------------------------|-----------|-----------|------------|---------|
|                         | Hom. mes. | Fem. mes. | Gar. çons. | Filles. |
| Chs. Picard.....        | 3         | 5         | 1          | 3       |
| Vve François Groslois.. |           | 2         |            |         |

|                           | Hom. mes. | Fem. mes. | Gar. çons. | Filles. |
|---------------------------|-----------|-----------|------------|---------|
| Daniel Groslois.....      | 1         | 1         |            | 1       |
| Scholastique Groslois..   |           | 2         |            |         |
| Zacharie Vincent.....     | 2         | 2         |            |         |
| Adélaïde Sébastien.....   |           | 1         |            |         |
| Maurice Sioui.....        | 1         | 1         |            | 1       |
| Chs. Groslois.....        | 1         | 2         |            |         |
| Vve Aug. Picard.....      |           | 2         |            |         |
| Jean Aubin.....           | 1         | 1         |            |         |
| Honoré Sioui.....         | 2         | 2         | 1          |         |
| Vve Stan. Sébastien....   |           | 1         |            |         |
| Simon Romain.....         | 3         | 1         |            | 2       |
| Paul Picard.....          | 1         | 1         | 1          |         |
| Abraham Sioui.....        | 1         | 2         | 1          | 3       |
| F. X. Picard.....         |           | 1         | 4          | 1       |
| Elie Sioui, père.....     | 1         | 3         |            |         |
| Stan. Sioui.....          | 1         | 1         |            |         |
| Vve F. LaSienne.....      |           | 1         | 1          |         |
| Marguerite Picard.....    |           | 1         |            |         |
| J. B. de Gonzague.....    | 2         | 1         |            | 2       |
| Clotilde Dauphiné.....    | 1         | 5         |            |         |
| Vve Lévi Verret.....      |           | 1         |            |         |
| George Verret.....        | 1         | 1         | 3          | 4       |
| François Groslois.....    | 1         | 1         | 2          | 3       |
| Étienne Groslois, père..  | 3         | 2         | 1          | 2       |
| Clément Sioui.....        | 3         | 3         |            | 1       |
| Thomas Bastien.....       | 1         | 1         |            |         |
| Adélaïde Petit Etienne..  |           | 1         |            |         |
| Gaspard Picard.....       | 3         | 3         | 1          | 3       |
| Moïse Picard.....         | 1         | 1         | 2          | 1       |
| Pierre Groslois.....      | 1         | 1         |            |         |
| Chs. Groslois.....        | 2         |           | 1          | 1       |
| Narcisse Vincent.....     | 2         | 2         |            |         |
| Vve André Romain.....     |           | 1         |            |         |
| Adolphe Picard.....       | 1         | 1         | 2          |         |
| André Gonzague.....       | 1         | 3         |            |         |
| Jean de Gonzague.....     | 2         | 1         |            | 1       |
| Maurice Bastien, père..   | 1         | 4         |            |         |
| Maurice Bastien, fils...  | 1         | 1         |            | 1       |
| Antoine Picard.....       | 1         | 2         | 2          | 2       |
| Vve Simon Romain.....     |           | 1         | 1          |         |
| Philippe Vincent.....     | 1         | 1         | 1          | 1       |
| Vve Philippe Vincent...   |           | 3         |            |         |
| Cyrille Sioui.....        | 1         | 1         | 1          | 1       |
| François Groslois.....    | 3         | 1         |            |         |
| Flavien Verret.....       | 1         | 1         |            | 1       |
| Louis Vincent.....        | 1         | 1         | 4          | 1       |
| Thomas Sioui, père.....   | 5         | 4         | 1          | 1       |
| Thomas Sioui, fils.....   | 1         | 3         | 1          | 3       |
| Jos. Gonzague Vincent..   | 1         | 1         |            |         |
| Marie Louise Vincent...   |           | 1         |            |         |
| Isabelle Sébastien.....   |           | 1         |            |         |
| Anne Lindsay.....         |           | 2         |            |         |
| Vve J. B. Groslois.....   | 1         | 3         |            |         |
| J. B. Groslois.....       | 1         | 1         | 1          | 1       |
| Noé Sioui, père.....      | 3         | 3         |            |         |
| Noé Sioui, fils.....      | 1         | 1         | 2          | 2       |
| Charles Picard, père...   | 3         |           | 1          | 1       |
| Noé Hôtease.....          | 2         | 2         |            | 2       |
| Joseph Hôtease.....       | 1         | 1         |            |         |
| Honoré Sioui.....         | 1         | 2         | 3          |         |
| Alex. Picard.....         | 2         | 3         |            |         |
| Magloire Romain.....      | 1         | 4         | 1          | 2       |
| Narcisse Sébastien.....   | 1         | 1         |            |         |
| Vve Laurent Picard....    | 1         | 1         |            | 2       |
| Elisée Sioui.....         | 2         | 2         | 2          | 1       |
| Philibert Dauphiné....    | 1         | 1         |            |         |
| Guillaume Dauphiné....    | 1         | 1         |            |         |
| Vve Louise Picard.....    |           | 2         | 1          | 1       |
| Elie Sioui, fils.....     | 1         | 1         | 1          | 1       |
| Edouard Bastien.....      | 1         | 6         |            | 1       |
| Louis Vincent, fils....   | 1         | 2         |            |         |
| Dominique Picard.....     | 1         | 3         | 1          | 1       |
| Vve Moïse Picard.....     | 3         | 1         |            | 1       |
| Étienne Groslois, fils... | 1         | 1         | 2          |         |
| Vve Louis de Gonzague..   |           | 1         |            |         |
| Pitre Sioui.....          | 1         | 1         | 1          | 2       |
| Félix Groslois.....       | 1         | 1         |            | 1       |
| Révd. Messire Vincent..   | 1         |           |            |         |
| 94 187 49 56              |           |           |            |         |

Population totale... 336 âmes.

AHATSISTARI.

INAUGURATION DU NOUVEAU MAIRE DE MONTRÉAL

Son Honneur le maire Rivard a été installé dans le fauteuil civique, lundi, le 10 mars, avec les cérémonies ordinaires. Parmi les personnes présentes, il y avait plusieurs dames.

M. Rivard a l'air un peu jeune pour être maire et père d'une ville aussi considérable que Montréal, mais il sait toujours bien faire les choses. Il a parlé, dans son adresse, à propos de la crise, de la nécessité d'étendre nos relations commerciales, exprimant à ce sujet des idées très-justes. L'échevin Nelson l'a félicité dans les termes les plus convenables ; quelques conseillers canadiens-français ont parlé, mais ils auraient mieux fait de se taire. Le temps était mal choisi pour faire des récriminations et des discours populaires.

AVIS AUX DAMES

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 198, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J.-H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

## HISTOIRE DE L'ILE-AUX-COUDRES

DEPUIS SON ÉTABLISSEMENT JUSQU'À NOS JOURS,  
AVEC SES TRADITIONS, SES LÉGENDES,  
SES COUTUMES

Par M. l'abbé ALEXIS MAILLOUX

Vicaire-Général du Diocèse de Québec.

### CHAPITRE ONZIÈME

#### X

M. PIERRE-THOMAS BOUDREAU, NEUVIÈME  
CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES

M. Pierre-Thomas Boudreau avait été ordonné prêtre, le 20 du mois d'octobre 1805. C'est le premier prêtre né sur l'île-aux-Coudres. A son ordination, il était âgé de 28 ans moins deux mois, étant né le 21 décembre 1777 (1).

Il prit possession de la cure de l'île un peu avant le milieu du mois d'octobre de l'année 1811.

M. Boudreau était infirme par suite d'une fracture provenant de l'explosion d'un petit canon qu'on avait tiré pendant les vacances de l'été de 1800, sur le *Petit Cap* de Saint-Joachim, lorsque M. Boudreau terminait ses études.

Il ne pouvait marcher qu'à l'aide d'une canne et d'une béquille, et cela même assez misérablement.

M. Boudreau a été un de mes nombreux bienfaiteurs. Ce fut lui qui me donna les premières leçons de grammaire française et qui intercédait pour m'obtenir une pension au petit Séminaire de Québec, où j'ai eu l'avantage de faire mes études. Ce fut aussi lui qui me fit faire ma première communion, en 1812.

M. Boudreau avait un caractère ferme, énergique et une volonté que les obstacles ne rebutaient jamais. Ce furent ces précieuses qualités qui le firent réussir à faire cesser certains abus auxquels la passion pour la chasse avait donné lieu.

Malgré les douleurs continuées qui étaient causées par la fracture qu'il avait reçue dans la cuisse et qui assez souvent donnait lieu à des abcès, il ne négligea aucune partie de son ministère pastoral.

Il fut frappé de paralysie, le 28 de juin 1819, le jour même où le matin il avait chanté le service et fait la sépulture d'un de ses paroissiens, François Gagnon, âgé de 69 ans.

Tous les moyens possibles furent mis en œuvre par sa mère pour le guérir de cette maladie qui, le 22 mai 1822, termina sa douloureuse vie. Il n'était âgé que de 44 ans et 5 mois.

Il fut inhumé dans l'église de l'île-aux-Coudres par M. Label, curé des Eboulements. Il est le troisième prêtre enterré dans cette église. Il n'avait été que 7 ans 8 mois et environ 13 jours curé de l'île-aux-Coudres.

M. Boudreau, que j'ai bien connu, était un prêtre de talents remarquables. Il avait beaucoup étudié depuis qu'il avait été nommé à la cure de l'île-aux-Coudres. Ses sermons étaient à la portée de ses paroissiens, qui, en général, les aimaient beaucoup. Il ne savait pas user de ménagement à l'égard des pêcheurs publics et surtout à l'égard de ceux qui ouvertement profanaient la sainteté du jour du Seigneur.

(1) M. Pierre-Thomas Boudreau fut baptisé par M. Pierre-Joseph Compain, sous le nom de famille de *Laure*, qui était le nom du second mari de sa grande-mère, Marie-Judith Pitre, avec lequel elle n'avait point eu d'enfants. Ce qui est encore plus singulier, c'est qu'en 1774, M. Jean-Jacques Berthiaume avait marié le père de M. Boudreau avec Joseph Tremblay, sous son vrai nom de famille : Pierre Boudreau ; et qu'à peine trois ans depuis ce mariage, le successeur de M. Berthiaume confondait son nom avec celui de son beau-père, en baptisant son fils sous le nom de *Laure* ! En examinant les registres de cette époque, on voit que plusieurs des frères et sœurs de M. Pierre-Thomas Boudreau furent également baptisés ou inscrits dans les registres sous le nom de *Laure*. Voilà comme on s'y prend pour embrouiller les généalogies des familles, qu'on ne peut ensuite refaire que par un travail fatigant et ennuyeux.

Son premier acte inscrit sur les registres de l'île est celui du baptême de Zacharie Leclerc, fils de Joseph Leclerc, du 15 octobre 1811. Son dernier fut celui de la sépulture de François Gagnon, âgé de 69 ans, du 28 de juin 1819.

#### XI

M. PIERRE DUGUAY, DIXIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES (1)

M. Pierre Duguay avait été ordonné prêtre le 9 de mars 1816. Il vint prendre possession de la cure de Saint-Louis de l'île-aux-Coudres dans les derniers jours du mois d'octobre de l'année 1819.

M. Duguay, que j'ai bien connu, avait commencé ses études à un âge avancé. Il lisait fort lentement et prêchait de même. Il avait un excellent cœur et était d'une bienfaisance incroyable.

A son départ de l'île-aux-Coudres, il alla prendre possession de la cure de la Malbaie, et fut l'ami intime de M. C.-F. Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne. Il se montra fort généreux et il aida largement à la construction de ce collège.

Personne ne fut jamais mieux recevant que M. Duguay. Pendant les vacances, il mettait son bonheur à réunir chez lui des écoliers, dont il faisait les délices par sa belle humeur et son dévouement à leur faire passer leurs vacances d'une manière fort agréable. Nous nous sommes vus jusqu'au nombre de six dans son presbytère, et plus ce nombre était grand, plus il était content. Il n'épargnait rien, absolument rien, pour leur faire plaisir et leur procurer ce qu'un écolier aime toujours, des fêtes et des promenades dont il faisait partie et qu'il savait rendre délicieuses par l'intérêt qu'il prenait à leurs jeux.

M. Duguay avait établi pour règle que, pendant les vacances, il fallait aller prendre un dîner chez M. Louis Lelièvre, curé de la Baie-Saint-Paul. La traversée en chaloupe et le dîner étaient, on le pense bien, du plus haut intérêt pour des écoliers de cette époque qui, toujours et à tout âge, étaient des enfants de bonne et belle humeur. Pour la circonstance, M. Lelièvre avait soin de faire préparer un dîner de première classe. Toujours une grosse *dinde* (ou un *dindon*) venait se placer au milieu de la table. Le dîner commencé, c'était comme un feu roulant. On le sait, cette gente écolière est toujours vorace pendant les vacances. Aussi les mets abondants placés sur cette table disparaissaient les uns après les autres, ou plutôt étaient engloutis dans des gouffres béants qui ne disaient jamais : c'est assez.

Le débit des premiers services durait fort longtemps. Puis venaient les desserts dont l'abondance ne cédait en rien à celle des premiers services. Mais il arrivait presque toujours, à cette phase du dîner, que M. Lelièvre, fatigué autant par la longueur du repas que par le sabbat de la gente loquace, finissait par s'endormir sur sa chaise. Alors, le silence se faisait comme par enchantement, et les desserts, les friandises, les raisins, les amandes, les pâtisseries et tous les bonbons disparaissaient de dessus la table, comme du beurre se fond dans une poêle placée sur un brasier ardent. Quand M. Lelièvre se réveillait, tout était disparu, excepté les assiettes vides.

Alors on se levait, on saluait M. Lelièvre, on le remerciait de son bon et copieux dîner, puis on traversait sur l'île. Et M. Duguay riait aux éclats des prouesses de cette bande d'écoliers voraces qui, disait-il, avaient ruiné le vieux curé de la Baie-Saint-Paul.

Le reste des vacances se passait ainsi bellement et joyeusement avec l'aimable curé de l'île-aux-Coudres.

M. Pierre Duguay laissa la cure de

(1) Quand M. Duguay vint curé de l'île, la fabrique devait encore 680 louis sur les ouvrages faits à l'église par M. Boudreau ; il paya cette somme, et mit ainsi la fabrique en dehors de dettes. Il procura à son église une chape, une belle étole pastorale et des cartons d'autel avec cadres dorés qui servent encore et sont bien conservés.

l'île-aux-Coudres vers le 5 novembre 1822, après en avoir été curé pendant trois ans.

Son premier acte porté aux registres fut celui de la sépulture de Marie-Thécle Lajoie, ma bonne et respectable mère, du 6 novembre 1819. Son dernier, celui du baptême de Charles Perron, fils de Pierre Perron et de Marie Mailloux, le 4 novembre 1822.

Après le départ de M. Duguay, la desserte de la cure de l'île-aux-Coudres fut confiée à M. François Labelle, alors curé des Eboulements. M. Labelle était un curé d'une grande vigueur, d'une rare fermeté et d'un zèle fort remarquable. Il garda la desserte de l'île pendant onze mois. Il fit quinze visites à l'île pendant ce temps, et, chaque fois, il y demeurait pendant deux ou trois jours. M. Labelle a laissé dans l'île-aux-Coudres le souvenir d'un excellent prédicateur, dont la voix forte et sonore pénétrait profondément dans les cœurs. C'est lui qui a inhumé le corps de mon vénérable père, Amable Mailloux, à qui je dois rendre le témoignage qu'il savait admirablement se faire respecter et obéir par ses enfants, dont il était le modèle par sa sagesse et sa conduite sans reproches.

#### XII

M. LOUIS-MARIE LEFÈVRE, ONZIÈME CURÉ DE L'ILE-AUX-COUDRES (1)

M. Louis-Marie Lefèvre fut ordonné prêtre le 18 octobre de l'année 1818. Il arriva à l'île-aux-Coudres vers le premier de septembre 1823, pour en être le curé.

M. Lefèvre se montra, dans sa conduite publique et privée, toujours paisible, doux et réservé. Il était d'une sensibilité extrême. La moindre contradiction qu'il éprouvait l'affectait profondément. Les oppositions de quelques-uns de ses paroissiens turbulents le plongèrent dans la mélancolie. Cette sensibilité, qui avait sa source dans une bonté de cœur incomparable, lui fit verser des torrents de larmes, et lui créa des ennuis que l'amour et le respect de presque tous ses autres paroissiens ne purent distraire entièrement. Je dois ajouter que ces hommes, en très-petit nombre, qui chagrinerent le bon et paisible M. Lefèvre, sont depuis longtemps partis pour une autre vie, où Dieu, j'espère, leur aura fait miséricorde, parce qu'ils ont péché plutôt par un dérangement de leur tête que par suite de leur mauvais cœur. J'ajoute, de plus, que ces tristes hommes n'ont pas laissé d'imitateurs de leur conduite dans l'île, et que, je l'espère sincèrement, ils n'en auront jamais.

Malgré le chagrin que lui causèrent un ou deux de ses paroissiens, et la peine qu'il en ressentit, M. Lefèvre ne manqua jamais de reprendre le mal quand l'occasion s'en présentait. Il sut diriger sa paroisse avec cette prudente et sage fermeté qui assure le succès pour détruire le mal qu'on veut empêcher, et établir le bien que l'on veut faire.

M. Louis-Marie Lefèvre fut très-estimé des bons paroissiens de l'île-aux-Coudres, et il fut sincèrement regretté lorsque, vers le 30 de septembre 1826, il laissa cette petite cure, qui changeait si souvent de curé, à cause de l'isolement et des difficultés des communications avec la terre ferme, surtout pendant la saison de l'hiver.

A part des misères, grandes ou petites, que l'on rencontre partout, quand on est chargé de conduire les hommes dans le chemin difficile de la vertu ou de les retirer de la voie qui mène à la perdition, un curé, sur la petite île-aux-Coudres, serait bien le plus heureux des mortels s'il pouvait, comme ailleurs, communiquer facilement avec des confrères. Inévitablement il arrive des moments dans la vie d'un curé où il a besoin de voir ses voisins pour les consulter, s'encourager, se rafraîchir l'âme, toujours tourmentée de quelques peines dont il ne peut trouver de remède que dans ces entretiens intimes d'un homme qui, comme lui, ne saurait trouver de soulagement dans des relations avec des paroissiens qui n'ont ni les mêmes pensées, ni les mêmes besoins, ni les mêmes intérêts.

(1) C'est M. Lefèvre qui a publié mon titre clérical.

rêts religieux. Avec des laïques, un curé n'est bien que lorsqu'il doit les rencontrer dans quelques-unes des fonctions du saint ministère. Dans toute autre circonstance, il n'a plus le bonheur qui lui convient. Il ne trouve pas la société pour laquelle il est né, le plaisir qui est fait pour son cœur de prêtre. Il faut qu'alors il languisse, s'ennuie et soit malheureux, s'il a vraiment l'esprit de son saint état.

On comprend donc qu'un curé, isolé sur l'île-aux-Coudres, doit désirer d'en sortir aussitôt que possible, à moins que, comme monsieur le curé actuel, il n'ait la chance d'avoir un confrère comme il a le bonheur d'en rencontrer un dans le bon et vertueux M. Tremblay.

M. Lefèvre avait été curé de l'île-aux-Coudres pendant trois ans.

Son premier acte écrit sur le registre est celui du mariage de René Fortin et de Geneviève Perron, le 20 octobre 1823. Son dernier, celui de la sépulture de Barthélemi Brisson, fils de Jean Brisson, âgé seulement de 17 ans, du 18 septembre 1826.

(La suite au prochain numéro.)

### MONUMENT MAISONNEUVE

M. Bourassa a daigné nous faire parvenir le dessin de ce monument exécuté sous sa direction par son élève, M. Hébert. L'élève est digne du maître et le monument sera lui-même digne du héros dont il sera chargé d'honorer la mémoire. Nous espérons faire connaître bientôt aux lecteurs de *L'Opinion Publique*, cette œuvre d'art et de patriotisme.

Le comité nommé pour aviser aux moyens de mener à bonne fin le projet du monument de Maisonneuve, s'est réuni chez M. le juge Papineau, la semaine dernière, et a rapporté progrès.

Nous sommes heureux de voir quelques-uns de nos plus éminents compatriotes s'intéresser au succès de cette louable entreprise.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La mise en accusation du ministère Broglie a été rejetée par la Chambre en France ; les républicains se sont divisés, mais le gouvernement a eu une majorité de cinquante voix. Les républicains modérés sont heureux de ce triomphe, mais les radicaux sont furieux. On peut s'attendre à de nouvelles crises avant longtemps.

Le mariage du duc de Connaught, le prince Arthur, l'un des fils de la reine Victoria, avec la princesse Louise-Marguerite, fille du prince et de la princesse Frédéric-Charles de Prusse, a été célébré avec pompe, la semaine dernière, au palais de Windsor.

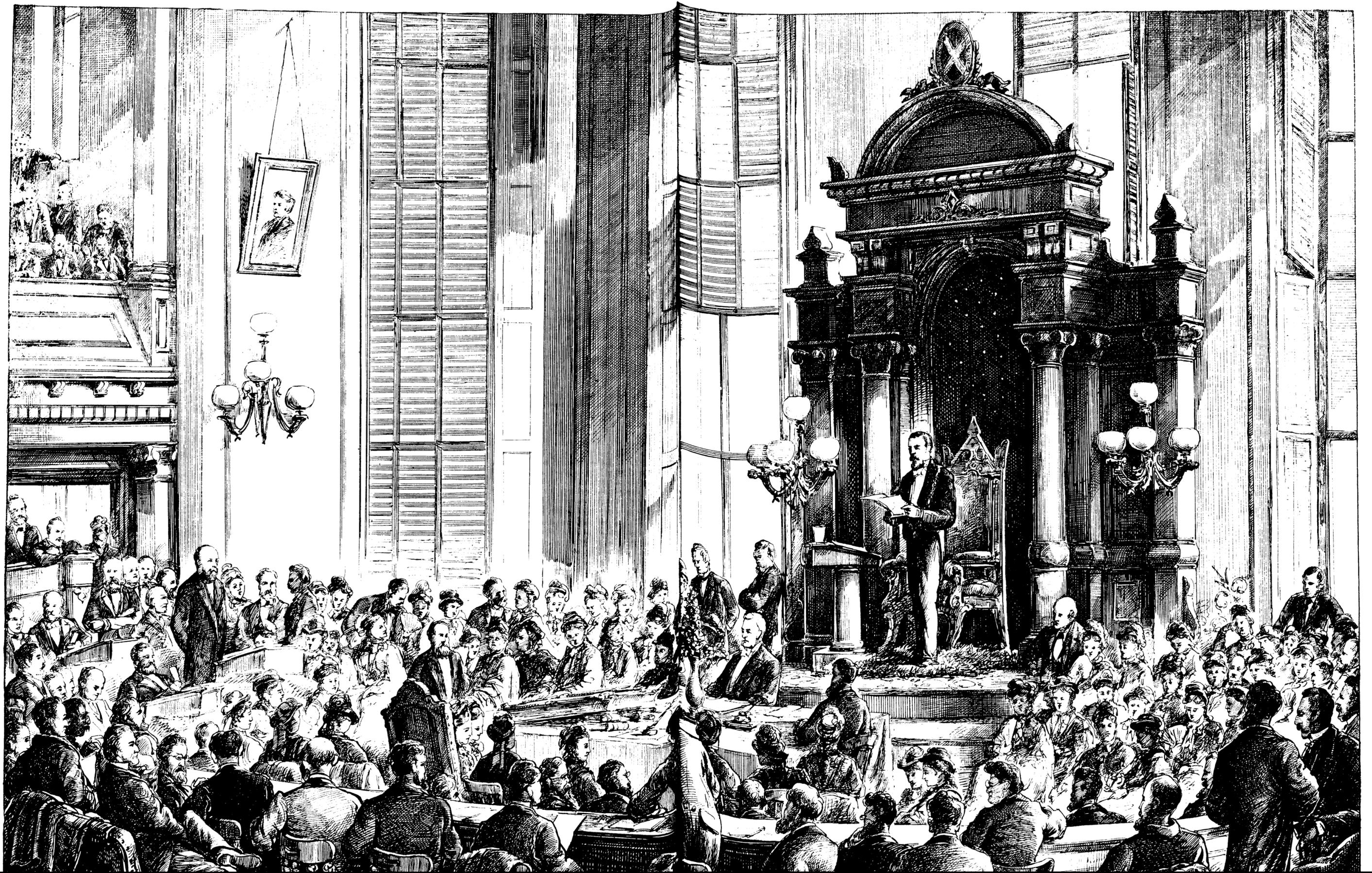
Il y a eu des inondations désastreuses en Hongrie ; beaucoup de vies et d'habitations ont été détruites.

**Maison A. Pilon & Cie.** — Cette grande maison continuera à fondre le stock sans réserve d'ici à quelque temps à meilleur marché que jamais. Nous recevons tous les jours de nouvelles marchandises de printemps et d'été, ce qui permet de satisfaire toutes nos pratiques. Profitez de cette grande vente autorisée par le syndic nommé à la faillite de la maison A. PILON & Cie. La maison PILON profite de cette occasion pour remercier cordialement le public en général pour l'encouragement qu'elle a reçu depuis quelque temps. Réduction considérable des prix de nos marchandises. Il faut écouler à tout prix notre stock qui est encore au-delà de \$60,000, pour faire face aux engagements que la maison PILON doit rencontrer d'ici à un mois. Nous vous invitons donc tous à profiter de cette grande vente, et en ce faisant, vous favoriserez M. A. PILON, qui a su, par son énergie, développer la partie Est de Montréal et faire du bien au public en général.

A. PILON & CIE.,  
647 et 649, rue Ste-Catherine, Montréal.  
Par ordre du syndic officiel, C. Beausoleil.

### AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, *Station D, New-York.*



# LA BANDE ROUGE

## PREMIÈRE PARTIE

### XLVIII

Le café du *Rat mort* est bien connu des artistes et des écrivains qui habitent le quartier essentiellement littéraire de la place Pigalle.

Sa renommée a même gagné les régions centrales, et plus d'un habitué des brillantes terrasses du boulevard Montmartre ne dédaigne pas de venir s'asseoir devant les tables modestes qui garnissent la façade de cet établissement déjà légendaire.

L'hiver, la société variée qui fréquente le café se réfugie dans les deux salles du rez-de-chaussée, et chaque bande se partage volontiers dans un coin de prédilection.

Il y a l'angle des peintres, le banc des journalistes, et au premier étage, le salon des dames, car le beau sexe est abondamment représenté au *Rat mort*.

C'est le séjour préféré de tout un clan féminin cantonné par goût ou par nécessité sur le versant méridional de Montmartre, mais ces excentriques de la galanterie n'y viennent pas pour faire des conquêtes.

Elles vont finir leur soirée là, comme les hommes vont au cercle, en garçons.

La plupart de ces beautés émérites comptent de nombreuses campagnes sur un terrain plus brillant, et quelques-unes en ont rapporté des rentes.

Retirées dans les solitudes du boulevard extérieur, à la façon des vieux militaires qui s'en vont manger leur pension de retraite aux Bâtignolles, elles aiment à se réunir autour d'un billard pour parler de leurs batailles d'autrefois et critiquer la stratégie de la jeunesse militante qui leur a succédé dans la carrière.

La bière, la cigarette et la partie de *berisque* défrayent ces simples fêtes, et les recrues en robes de soie qui s'aventurent par hasard dans ce cénacle y font la mine piteuse de St-Cyriens fourvoyés avec des vétérans.

Parmi les habituées, quelques-unes ont des aspirations littéraires; on en a vu même qui ne craignent pas d'aborder les questions politiques et sociales.

Aussi, les indépendants du *Rat mort* vivent-elles sur un pied d'intimité fraternelle avec les aspirants-romanciers qui étudient en jouant aux échecs la société moderne, et avec les futurs hommes d'Etat qui apprennent la diplomatie en soignant des carambolages.

L'élément masculin est composé de diverses catégories qui ne fusionnent guère entre elles, quoique faisant très-bon ménage.

Il y a la tribu des artistes, la coterie des gens de lettres et le grand parti des démocrates, sans compter les passants attirés par le désir de contempler de près les célébrités du petit journalisme et les charmes de la dame du comptoir qui ressemble à une bergère de Watteau égarée dans un estaminet.

Pendant le siège, la clientèle s'était sensiblement modifiée.

Quelques-uns des piliers du lieu, appelés par la Révolution à des fonctions publiques, ne fréquentaient pas aussi assidûment cette école primaire de la haute politique.

D'autres, s'élevant au-dessus du préjugé qui qualifiait les absents de *francs-fleurs*, avaient pris leur vol pour aller peindre ou rédiger en province.

Les femmes étaient généralement restées fidèles à leur café d'élection, et la plupart avaient bravé le rationnement pour ne pas s'éloigner de ce centre intellectuel et galant.

Leur bataillon comptait cependant des vides et le *baccarat* intime qui se perpétrait d'habitude à l'étage supérieur, languissait assez souvent pour que les aimables joueuses se répandissent sur les banquettes du rez-de-chaussée.

Là, se pressait un public dont le costume et les allures militaires donnaient à l'artistique et pacifique café un faux air de cantine.

N'eût été l'image du *rat mort*, peinte jadis au milieu du plafond par un coloriste de bonne volonté, on se serait cru dans quelque ville de garnison, à cent lieues de la place Pigalle.

Ce n'étaient que vareuses et képis galonnés; le billard était occupé par tout un état-major, et il y avait des parties de *piquet* à quatre où le moins gradé des joueurs était capitaine.

La majeure partie de ces guerriers appartenait à la garde nationale, mais le voisinage des baraques du boulevard extérieur amenait aussi quelques mobiles de province.

Par une sorte de convention tacite, les consommateurs en uniforme occupaient la première salle, où ils se livraient à de bruyants ébats, tandis que le parti du *vieux Rat mort*, représenté par l'élément civil, se cantonnait dans la pièce du fond pour deviser sur les événements du jour.

Quant aux femmes, elles voltigeaient comme des abeilles autour des tables chargées de verres et de demi-tasses, et ne dédaignaient pas de butiner indifféremment le punch belliqueux et le cassis littéraire.

Du haut du comptoir où elle trônait, la jolie souveraine de cet empire commercial distribuait avec impartialité ses gracieux sourires à ses sujets des deux classes et des deux sexes.

Ce soir-là donc, après la journée neigeuse qui avait failli être la dernière pour le pauvre Landreau, le personnel du *Rat mort* se trouvait au grand complet.

Tout était joie et chansons dans la salle d'entrée, où le petit sergent breton régala d'eau-de-vie une demi-douzaine de gars de Roscof et de Morlaix.

A l'autre bout de l'établissement, tout au fond de la pièce, où trois miliciens se délassaient de leur dernière garde aux remparts, en exécutant d'interminables carambolages, Taupier et Frapillon se faisaient vis-à-vis.

Sur la table de marbre qui les séparait s'élevait une formidable pyramide de soucoupes qui, selon l'usage de ces lieux de rafraîchissement, marquait le nombre des *bocks* absorbés.

Le rédacteur et le caissier du *Serpenteau* professaient tous les deux une grande estime pour la bière, peut-être parce qu'ils la considéraient comme une liqueur démocratique et sociale; et d'ailleurs, pour conférer sans attirer l'attention, ils avaient jugé prudent de se donner les allures de buveurs déterminés.

Ni l'un ni l'autre n'étaient familiers du *Rat mort*, car Taupier hantait de préférence la petite église radicale du café de Madrid, et J.-B. Frapillon, agent d'affaires et comptable, croyait devoir à sa dignité professionnelle de ne pas fréquenter les estaminets.

Ils avaient donc toutes chances, dans ce coin retiré, d'éviter les rencontres inopportunes.

La nombreuse galerie qui entourait les joueurs de billard leur servait d'écran, et les consommateurs militaires de la première salle ne pouvaient pas remarquer leur conciliabule.

Les tables voisines étaient occupées, à gauche, par deux *rapins* chevelus qui jouaient un paquet de tabac de dix sous en quinze points d'écarté, partie liée, et à droite, par trois femmes qui jaccassaient en gobant des cerises à l'eau-de-vie.

Aussi, avaient-ils pu échanger de nombreuses et intéressantes confidences, et personne n'était venu troubler le colloque animé auquel ils se livraient depuis une heure.

Frapillon, en déposant son uniforme, avait repris la tenue et les allures correctes de ce qu'on est convenu d'appeler un *homme établi*, et le bossu, assis le dos à la muraille, cachait au public le côté défectueux de sa grotesque personne.

"Ainsi, notre homme est décidément à l'abri, dit Taupier d'un air satisfait.

"Oui, et pour un bon bout de temps, je t'en réponds; j'ai des amis là-bas, au dépôt, et je l'ai recommandé de la bonne façon.

"C'est égal, murmura le bossu avec un soupir, j'aurais encore mieux aimé le laisser accroché par le cou dans le collège Rollin. C'était si simple et si commode; sans cet imbécile de *moblot* nous en étions débarrassés pour toujours.

"Bah! vagabondage, résistance à la force publique, quand même il ne serait pas déserteur, il en aurait pour six mois, et d'ici là nous en aurons fini avec tous ces Saint-Senier et leur séquelle.

"Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, dit Taupier d'un air sombre.

"Oh! toi, tu es toujours pour les moyens violents. C'est une faute, mon cher, une très-grosse faute. On peut se défaire des gens sans les tuer, que diable! et, avec ma méthode, on ne risque pas la cour d'assises.

"Il n'y en a plus depuis le siège, dit le bossu, et nous supprimerons définitivement cette vieilleries-là dès que la *Lune avec les dents* aura le pouvoir.

"Je l'espère bien, mais, en attendant, je crois que nous ne devons pas nous lancer dans de mauvaises affaires.

"La douceur! toujours la douceur! c'est mon système.

"Il est joli, ton système! Voilà deux mois passés que nous travaillons contre ces gens-là et nous ne sommes pas à la moitié de la besogne.

"Taupier, mon fils, tu n'es pas juste. Récapitulons un peu. Quand tu es venu me trouver à la fin de septembre, la Société Valnoir et compagnie avait tout à craindre. Son secret courait entre cinq ou six personnes, dont un ivrogne et trois femmes. C'est à peine si tu savais à qui nous devions nous en prendre.

"Aujourd'hui, maître Pilevert est *chambré*, enrôlé dans notre bande; il nous aiderait au besoin contre l'ennemi commun, s'il pouvait parvenir à se dégriser.

"Oui, grommela Taupier, et un beau jour qu'il aura bu plus qu'à l'ordinaire, il nous vendra tous.

"Boire plus qu'à l'ordinaire, pour lui c'est impossible, attendu qu'il ne fait que ça jour et nuit, reprit Frapillon en souriant.

"Maintenant, parlons de son élève, comme il l'appelle, de la bohémienne muette. Celle-là était dangereuse, et j'avoue que je ne voyais pas trop le moyen de m'en défaire.

"Qui est-ce qui a donné à Mouchabeuf des instructions habiles et prudentes pour l'expédition au fond de l'Allemagne, d'où elle ne reviendra jamais, au lieu de la jeter bêtement dans le canal Saint-Martin, où on aurait retrouvé son corps?"

"Parbleu! je te conseille de t'en vanter, cet imbécile l'a envoyée à Saint-Germain retrouver le Saint-Senier blessé qui va nous tomber sur le dos un de ces jours avec elle.

"Il est mort à l'hôpital, mon bon Mouchabeuf en a reçu l'avis à Rueil par ses amis les Prussiens, et quant à la sauteuse, il me semble qu'elle aurait eu le temps de revenir si elle ne voyageait pas depuis six semaines sur la route de Berlin.

"Rien ne le prouve et je ne suis pas tranquille.

"Le garde-chasse nous gênait, continua Frapillon sans s'occuper des craintes du bossu, le voilà coffré pour longtemps.

"Ça, c'est à moi qu'en revient le mérite, dit vivement Taupier; si je n'avais pas stylé Bou-

rignard et son crapaud de fils, nous n'aurions jamais pu pincer le vieux, et d'ailleurs...

"Restent les deux femmes, interrompit l'agent d'affaires.

"Oui, et tant que nous ne les tiendrons pas, ce sera comme si nous n'avions rien fait.

"Parfaitement raisonné, mais nous les tiendrons bientôt.

"Laisse-moi donc tranquille. Tu ne pourras pas les envoyer en Prusse celles-là, ou les faire empoigner par les hommes de ta compagnie.

"Non, dit froidement Frapillon, mais...

"Mais?"

"J'ai mon plan.

### XLIX

"Ton plan! répéta Taupier en haussant les épaules, tu me fais rire, ma parole d'honneur, avec tes moyens doux et tes projets.

"Nous savons ce que ça vaut un plan, ajouta le bossu, qui avait plus d'une fois attaqué le gouvernement de la Défense.

"Le mien est infailible et, avant huit jours, tu me remercieras, reprit imperturbablement J.-B. Frapillon.

"Laisse-moi donc tranquille! Tu ne feras pas, avec deux femmes qui vivent retirées du monde, ce que tu as fait avec une bohémienne et un déserteur.

"Non, mais je ferai autre chose et le résultat sera le même.

"Nous verrons bien, grogna Taupier d'un air peu convaincu.

"Garçon, deux bocks," cria le bossu qui était doué d'une soif inextinguible.

La quantité de liquide qu'il absorbait et les manières prépondérantes qu'il affectait commençaient à faire impression sur ses voisins de table.

Les *rapins* assis à sa gauche regardaient avec une certaine admiration l'homme assez opulent pour renouveler sa consommation tous les quarts d'heure, et les femmes installées à sa droite lui lançaient des œillades obliques.

L'une d'elles, majestueuse et quadragénaire beauté qui se consolait du départ définitif de ses anciens adorateurs en s'intéressant à la politique, avait flairé un folliculaire sous l'enveloppe angulaire et bizarre de Taupier.

Cette idée une fois entrée dans sa tête romanesque, la matrone ne s'était plus proposé d'autre but que d'attirer l'attention du publiciste biscornu, et elle avait commencé à parler pour la galerie.

"Oui, mes petites chattes, c'est moi qui vous le dis, articulait cette comère démocratique et sociale, il se passe de drôles de choses dans le quartier.

"Quoi donc, m'ame Irma? demanda naïvement une jeune adepte, que les rigueurs du siège avaient confinée sur ces hauteurs inhospitalières et qui venait d'être initiée depuis deux jours aux mystères du *Rat mort*.

"On conspire, ma fille, on conspire, dit d'une voix de contralto la puissante personne.

"Bah! s'écria d'un air ébahi l'aimable enfant qui répondait au nom mythologique d'Aglaé, quoiqu'elle n'eût rien de commun avec la plus belle des trois grâces.

"On conspire! Eh bien! après? reprit en faussant l'autre mangeuse de cerises à l'eau-de-vie, maigre créature qui semblait avoir eu des malheurs très-antérieurs à la guerre.

"Comment! après! répéta avec indignation m'ame Irma, mais il me semble que ça suffit pour qu'une citoyenne fasse son devoir en dénonçant les traîtres.

"J'suis pas citoyenne, moi, je suis Picarde, dit Aglaé qui ne possédait que des notions vagues sur ses droits civiques.

"Et moi, je ne *moucharderai* jamais, prononça la sèche beauté qui complétait le trio.

"Toi, d'abord, Phémie, tu parles toujours sans savoir, dit la grosse femme; si tu m'avais laissé finir, tu aurais appris que je ne *moucharde* personne, seulement, j'ai des yeux.

"Quoi que vous avez vu, m'ame Irma? interrogea la néophyte Aglaé.

"Vous savez que je *reste* rue de Laval, au cinquième, sur le devant, continua la solennelle Irma.

"Connu! même que ta portière m'a dit que tu devais trois termes, murmura Phémie, qui passait pour la plus mauvaise langue du *Rat mort*.

"Vas-tu pas prendre les intérêts de mon propriétaire, à présent! demanda aigrement l'obèse présidente du petit cénacle.

"Vous fâchez pas, m'ame Irma, dit, en gobant une cerise, l'innocente Aglaé, qui préférait les fruits confits aux disputes.

"D'autant plus qu'il n'y a pas de quoi, ajouta Phémie; moi, je n'ai pas payé le mien depuis un an, et je n'en suis pas plus triste.

"Je vous disais donc, reprit Irma avec la dignité d'une femme supérieure, que mes fenêtres donnent sur la rue, et que je vois tout ce qui se passe en face.

"En face, c'est un mur, ricana la sceptique Phémie.

"Oui, mais derrière ce mur il y a un jardin qui va jusqu'à la rue de Naverin, et au milieu du jardin un pavillon qui est habité par des personnes... Vois-tu, ma fille, je ne te dis que ça."

Depuis un instant, le bossu, qui n'avait d'abord fait aucune attention à ce verbiage féminin, prêtait, sans en avoir l'air, une oreille attentive.

Frapillon lui avait allongé sous la table un coup de pied d'avertissement, et le regardait d'un air qui voulait dire: "Le hasard nous sert à souhait: profitons-en."

La conversation des deux amis avait été menée à voix basse, et venait de cesser tout à fait. Ils se mirent d'un commun accord à suivre le

discours de leur grosse voisine, et, pour se donner une contenance indifférente, Frapillon prit un journal, pendant que Taupier allumait une pipe.

C'était bien le meilleur moyen d'exciter la loquacité d'Irma, qui continua son récit sans se départir de ses airs d'importance.

"Deux femmes, une vieille et une jeune, qui viennent on ne sait d'où, qui ne sortent jamais, qui ne reçoivent personne, et un homme à barbe grise pour les servir et aller chercher les provisions, qu'est-ce que vous dites de ça, mes petites chattes?"

"Eh bien! quoi? dit la fille maigre, c'est pas défendu d'avoir un domestique et d'aimer à rester au coin de son feu.

"Avec ça qu'il ne fait pas bon dehors, observeva judicieusement Aglaé; si j'avais du bois pour me chauffer, on ne me verrait pas souvent dans la rue.

"Bon! reprit majestueusement Irma, mais au moins, toi, on te connaît dans le quartier.

"Trop, dit tout bas Phémie.

"Tandis que les princesses du pavillon, personne ne sait ni leur nom, ni ce qu'elles font, ni quand elles sont arrivées là.

"La baraque appartient à un *aristo*, un noble qui vit en province et qui n'y met jamais les pieds, car il fait payer ses impositions par son banquier; c'est le commis de la recette qui me l'a dit l'autre jour à la brasserie *Jean-Goujon*.

"Pour sûr, c'est pas naturel tout ça, dit Aglaé, qui faisait des efforts visibles pour comprendre.

"Attendez, ce n'est pas fini.

"Tous les soirs, mes enfants, à la même heure... vers huit heures... quelquefois plus tôt, jamais plus tard... je vois..."

"Quoi? demandèrent en chœur les deux donzelles, car, en filant cette narration émouvante, la présidente *prenait des temps* comme un acteur consommé.

"Une lumière qui s'allume au haut du pavillon et qui s'éteint toujours avant minuit, et cette lumière est verte!"

"Verte! répéta la jeune Aglaé d'un air hébété.

"Parbleu! c'est un signal, dit Phémie qui paraissait beaucoup plus versée dans l'art des sièges.

"Hein? demanda triomphalement Irma, croyez-vous maintenant que j'aurai raison d'aller dénoncer ces farceuses-là au commissaire?"

"Elles ne l'auront pas volé, affirma la sévère Phémie.

Frapillon lança un coup d'œil significatif à Taupier.

Aglaé réfléchissait profondément.

"Dites donc, m'ame Irma, demanda la naïve enfant après une demi-minute de méditation, est-ce que la jeune n'est pas en deuil?"

"Toutes les deux, la jeune et la vieille, et en grand deuil encore.

"Et jolie, pas vrai?"

"Pouh! une blonde fadasse, avec un teint de papier mâché et une taille d'échelas, dit Irma qui était brune, plantureuse et haute en couleur.

"C'est bien ça!"

"Allons donc! tu ne peux pas la connaître puisque je te dis qu'elle ne sort jamais.

"Elle est sortie ce soir, et je suis sûre que c'est elle, puisque je passais justement devant ta maison quand je l'ai vue qui refermait la petite porte dans le mur en face de chez toi.

"Pas possible? Et où allait-elle?"

"Vous allez voir, dit Aglaé qui n'était pas fâchée de pérorer un peu à son tour.

"Figurez-vous que je m'étais retournée sur elle, parce que là, vrai! elle est jolie tout de même.

"V'là qu'elle s'approche et qu'elle me dit d'une voix qu'était douce, oh! oh! mais douce!..."

"Va donc, interrompit la grosse femme qui n'aimait pas beaucoup l'éloge des autres.

"Elle me dit: "Madame, voudriez-vous m'indiquer une boutique où je pourrais acheter du pain?"

"Justement, j'allais en chercher pour mon dîner; je lui dis de venir avec moi, et nous voilà parties sur le trottoir de la rue de Laval.

"En chemin, je voulais lui causer, mais elle me répondait: Oui, non, et on aurait dit qu'elle avait envie de pleurer.

"Ma foi! moi ça me chiffonnait, et je ne dis plus rien.

"V'là que nous arrivons à la porte du boulangier qu'est au coin de la rue Concorcet, même qu'il allait fermer.

"Nous entrons et elle demande un pain, mais d'un air si drôle, qu'on voyait bien qu'elle n'avait pas l'habitude d'aller au marché.

"Pimbêche! dit Irma entre ses dents.

"Votre carte, madame, que lui fait le patron. Elle n'avait seulement pas l'air de savoir ce que c'était.

"Parbleu! c'est le vieux qui les nourrit.

"Mais êtes-vous seulement du quartier? qu'il reprend cet homme. Là-dessus, v'là ma grande fille qui bredouille trois ou quatre paroles et qui devient encore plus pâle.

"Je veux m'en mêler; ah! *ouiche!* elle avait déjà tourné les talons et elle filait dans la rue des Martyrs.

"Qu'est-ce que je vous disais! s'écria la présidente enclanchée de voir son diagnostic se vérifier.

"J'espère qu'elles sont assez suspectes! des femmes qui ont tellement peur d'être connues qu'elles ne se font pas inscrire pour avoir une carte de boulangerie.

"Et qui se font apporter à manger par un homme; je parierais qu'elles ont des rations des Prussiens, appuya Phémie.

—Ma foi ! ça ne fait rien, dit l'ingénue, je ne connais pas la vieille, mais la jeune est gentille et je ne peux pas croire qu'elle ferait du mal à quelqu'un.

—Tais-toi donc ! c'est une sainte nitouche !  
Depuis que la conversation de leurs voisines avait pris ce tour intéressant, les deux amis ne perdaient pas une syllabe.

Taupier fumait avec ardeur et lâchait bouffées sur bouffées, à ce point qu'il avait fini par s'envelopper dans un nuage à la façon des dieux de l'Olympe.

Frapillon, en se tournant à demi sur son tabouret, s'était fait un écran de son journal, de manière à dérober aux femmes ses jeux de physionomie.

Grâce à cette stratégie, ces alliés clandestins pouvaient se faire impunément des signes et même échanger quelques mots bien sentis.

—La faim chasse les loups du bois, murmura Taupier. Plus de domestique, plus de provisions.

—Oui, ma chère, prononça la voix grave d'Irma, j'irai demain trouver le commissaire.

—Que pensez-tu maintenant de mon plan ? dit tout bas Frapillon en assurant ses lunettes. Le bossu allait répondre quand un abominable vacarme éclata dans la première salle.

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

## QUI PERD, GAGNE

On fait grand bruit des magnificences des Pyrénées où l'on étouffe, des Alpes où l'on gèle avec la perspective assez peu engageante de s'y casser le col, des lacs aériens de l'Écosse où l'on nage au milieu de brouillards, du ciel de Naples où l'on cuit, de celui de l'Espagne où l'on dort, des Pyramides d'Égypte où des zéphirs de sable vous aveuglent, de la ravissante décoration du Bosphore où, comme chrétien, vous courez la chance d'être empalé, ensaché et noyé ; connaissez-vous la Normandie, cette contrée, tout à la fois le jardin et le grenier de la France, où les riantes couleurs de la pomme se marient si gracieusement à l'or des moissons, où l'herbe grimpe et descend le long des collines, en s'inclinant au souffle des vents, où la vue s'étend jusqu'aux limites de l'horizon sur d'immenses prairies, animées par un bétail au regard placide, aux proportions colossales, égayées par le ramage des oiseaux descendant de leurs nids pour caresser les fleurs, becqueter leur pâture et chanter leurs amours, et arrosées par des milliers de ruisseaux que les rayons du soleil métamorphosent suivant l'heure du jour en serpents d'or ou d'argent ? Connaissez-vous ce pays privilégié, où l'air, purifié par les émanations de l'Océan, verse sur la nature entière la force et la fécondité, où le Créateur semble avoir prodigué ses plus précieux bienfaits et ses plus riches trésors ?

Au milieu d'un des sites les plus pittoresques de ce pays, s'élève la ville de Caen ; grande et belle ville, plus aristocratique qu'industrielle, résidence favorite des fortes têtes de la Basse-Normandie, de personnes adonnées aux sciences et aux professions libérales, de rentiers, de négociants, plus ou moins enrichis, aspirant aux manières du grand monde ; cité dont les alentours sont constellés de vieux manoirs et d'habitations seigneuriales attestant le génie des générations primitives, et où subsiste encore dans toute sa splendeur l'ancien palais de Guillaume le conquérant, que les autorité ultérieures ont transformé en lycée.

C'est dans ce lycée que j'ai été élevé, c'est là qu'on m'a infusé les premiers éléments de la grammaire latine, qu'on est parvenu à enfoncer dans ma tête les déclinaisons et les verbes de la langue grecque, que, pour la première fois, on m'a poché les yeux, condamné aux arrêts, et retenu, sous forme de punition, mon franc hebdomadaire quand j'avais fait quelque sottise, et j'en faisais beaucoup ; mais, c'est là aussi que j'ai remporté mes premiers succès et obtenu mon diplôme universitaire ; savouré les ivresses du triomphe, réminiscences qui frétille encore dans ma pensée après soixante ans d'intervalle, avec toute la fraîcheur et les joies de l'adolescence, réminiscences dont vous comprenez aussi le charme, n'est-ce pas, ami lecteur ? car, comme moi, vous avez été écolier ; elles vous feront sourire même, peut-être ; oh ! alors, je n'aurai pas perdu tout-à-fait mon encr.

Je commence mon récit, dont je garantis

d'autant mieux l'authenticité que j'ai été en partie témoin des faits qui le composent. Seulement, comme il existe encore quelques personnages de ce drame, j'ai dû, par discrétion, changer les noms.

Or, dans cette bonne ville de Caen, résidait le marquis d'Hervilly, un débris d'ancienne noblesse dont le blason remontait, au moins, aux Croisades, esprit assez cultivé pour un seigneur de ce temps, homme juste, honnête, accessible aux émotions du cœur, mais d'un entêtement qui avait conservé tout l'orgueil et les préjugés de ses aïeux. Possesseur d'un assez joli château situé près de la ville, il s'était vu dépouillé de son domaine par les accapareurs révolutionnaires, et la tenacité de ses idées, ainsi que la haine de tout parvenu, de toute modification dans les habitudes et les mœurs, enfin, ce qu'on appelle progrès, s'était accrue en lui par les revers qu'il avait subis.

Les ressources qu'il avait sauvées du naufrage politique lui permettaient de vivre encore à l'aise ; mais, il avait dû réformer son train de maison, congédier la plupart de ses domestiques, son cocher, son cuisinier, son intendant. Il n'avait conservé que son valet de chambre, un vieux serviteur qu'il aimait et dont il était aimé, et Marguerite, la nourrice d'une fille adorée qu'il avait perdue quelques années après l'avoir convenablement mariée, Marguerite qu'il avait transformée en cuisinière, en intendante, en véritable factotum.

Enfin, une perle, sa petite-fille, Claire de Limeuil, complétait la maison du marquis. Claire était restée orpheline, car le colonel de Limeuil avait survécu peu de temps à sa femme, le marquis avait alors recueilli la pauvre enfant et l'avait envoyée à Paris dans une des institutions les plus distinguées de la capitale, le couvent des Oiseaux, dont la supérieure lui était attachée par des liens de famille, et qui justifia, par la sollicitude dont elle entourait la fille du colonel, la confiance du marquis.

A l'époque où commence ce récit, Claire, ayant terminé son éducation, était revenue près de son grand-père, qui se trouvait heureux de ses prévenances, de ses caresses, émerveillé de ses qualités morales aussi bien que des grâces de la jeune fille ; car elle était bien belle, cette jeune fille. Son front révélait l'intelligence ; ses yeux, l'activité de son esprit ; son regard, un reflet du ciel ; et son sourire, ce besoin de sympathie si naturel au beau sexe. La naissance de son col en trahissait la blancheur et l'éclat, la finesse de la taille laissait deviner les perfections de cette ravissante enfant, et la suavité de sa voix n'était qu'un amoureux murmure.

Tout endurci qu'était le marquis d'Hervilly par les aspérités de son blason et les blessures que les événements avaient faites à son amour-propre, il cédait quelquefois aux légères fantaisies de Claire qu'il idolâtrait ; pas toujours, cependant, et c'étaient alors chez Claire des bouderies soudaines, des minauderies de chatte auxquelles le vieillard ne pouvait résister. Claire était son bonheur, son orgueil, sa consolation suprême. Il en avait, cependant, une autre. Les échecs.

La rigidité de son caractère avait éloigné de lui la société moderne, il se trouvait réduit à celle de plusieurs anciens émigrés, tristes restes de grandeurs passées, qui en déplorait avec lui la perte, et parmi lesquels se trouvaient quelques amateurs d'échecs qui venaient de temps en temps faire sa partie. Il avait été véritablement passionné de ce jeu, et le pratiquait avec un certain talent qu'il devait à l'habitude bien plus qu'à l'étude. Dans ce bon vieux temps on n'étudiait pas cette science. Il avait connu plusieurs célébrités de l'époque, avait suivi quelques-unes de leurs parties et acquis ainsi certaines connaissances réelles. Vous n'ignorez pas la nature du joueur d'échecs. S'élève-t-il quelque peu ; il se croit un aigle ! Le marquis, revenu dans son pays, avait trouvé de faciles victoires, et s'était fait ainsi, parmi les amateurs bas-normands, une véritable réputation. C'était un Philidor au petit-pied. Ces acclamations flattaient énormément sa vanité et contribuaient bien plus que l'amour du feu sacré à en entretenir en lui la

flamme. L'un des plus précieux privilèges de l'échiquier est de niveler les positions. Peu à peu le nombre des joueurs s'étant augmenté, le marquis avait organisé des réunions hebdomadaires auxquelles étaient admis, par faveur exceptionnelle, des amateurs appartenant à une autre classe que celle de la noblesse. Des médecins, des avocats, des professeurs du Lycée et de l'Académie de Caen, quelques fils d'industriels même trouvaient auprès du vieillard un gracieux accueil, surtout quand il les avait battus. Le marquis se plaisait singulièrement dans la société de ces adeptes, au milieu desquels il se promenait alors avec toute la gravité d'un Deschappelles, en distribuant à chacun des éloges et des encouragements, ou des observations dont la justesse, assez souvent, était fort discutable.

Mes occupations m'appelaient quelquefois dans cette ville ; je revoyais toujours avec le plus grand plaisir les lieux de mon jeune âge, et dépensais quelques heures avec plusieurs de mes anciens camarades. Avec quelle gaieté nous évoquions alors les souvenirs d'autrefois, nous rappelions les gamineries du lycée, les glissades, le cidre volé, les boulettes lancées sur le nez du Premier trônant dans une chaire auprès de celle du professeur, les pages de grammaire collées au bas de cette chaire pour suppléer à la mémoire de l'élève qui avait préféré à l'étude de sa leçon l'exercice de sa toupie, des barres, de la corde ou du cheval fendu, les ficelles tendues dans l'obscurité des couloirs, les aplatissements de chapeaux des externes, l'escamotage de leurs plumes, de leurs pommes, de leurs bonbons, les *ce n'est pas moi, m'sieu !* de l'élève pincé sur le fait, les cris d'oiseau, les miaulements et les foux de chat, enfin, toutes ces vociférations drôlatiques qui font la joie des lycées, ainsi que celle du *Sauve qui peut* à la vue du *Pion*, dans la poche duquel un malin ne manquait jamais de fourrer et d'écraser un œuf frais.

Dans un de ces voyages, je rencontrai Alfred Belval, l'un de mes plus intimes camarades, et qui avait parcouru avec moi l'échelle des études. Alfred était le fils d'un marchand de chevaux qui, grâce à son intelligence et à la manière consciencieuse, qualité assez rare dans ce trafic, avec laquelle il avait dirigé ses affaires, avait amassé une fortune considérable. Alfred me raconta les détails de sa vie depuis la sortie du lycée. Il avait été faire son droit à Paris et était revenu près de son père, muni de son diplôme d'avocat, et commençait à exercer sa profession avec un certain succès.

Dans la conversation, Alfred me communiqua son goût pour les échecs, me dit qu'il avait consacré un assez grand nombre de ses loisirs à l'étude de l'Echiquier, que, pendant son séjour à Paris, il avait été quelquefois au Café de la Régence pour y essayer ses forces, que bien que son apprentissage lui eût coûté quelques frais, il ne les regrettait pas, certain d'avoir fait quelques progrès, et, ce qu'il déplorait dans sa province, c'était de ne pouvoir trouver quelque amateur. Je voulus le voir à l'œuvre. Sans être et sans avoir jamais été une célébrité, j'avais quelque expérience et la passion du jeu. Devant un plus faible que moi, j'étais un géant, aussi Labourdonnais m'avait-il surnommé *L'Achille français*. Le difficile était de trouver un Echiquier. A Caen, on aime les tripes, les poulardes, le cidre et les procès, mais on connaît peu les échecs. A force de démarches, nous réussîmes à en trouver un dans un Cercle et nous nous installons. Je gagnai Alfred, mais j'avais compris que j'avais eu affaire à un gaillard qui ne tarderait pas à me désarçonner. Pendant notre lutte, un monsieur s'était introduit, approché en silence et avait regardé attentivement la partie. Au cri d'échec et mat, il s'écria :

—Eh ! c'est vous, M. Alfred Belval, je ne vous connaissais pas ce talent, mais vous paraissez habile.

—Mazette, vous voulez dire, docteur, car je suis battu.

—Mazette, mazette, hum ! je ne jouerais pas avec vous une partie de cent francs.

L'interlocuteur était le médecin du marquis, il offrit à Alfred de l'introduire auprès de lui, en lui faisant part des réunions hebdomadaires qui y avaient lieu. Alfred accepta avec empressement.

Le docteur ne s'était pas imprudemment avancé en assurant qu'Alfred serait parfaitement accueilli. Le marquis fut charmant ; bien plus, la distinction des manières du nouveau venu, la modestie de son maintien et un sentiment de véritable gratitude qui donnait à sa physionomie une certaine expression de plaisir, lui valurent immédiatement les sympathies de tous. Le docteur, enfin, exagéra son talent.

—Marquis, s'écria-t-il, j'ai fini par détester un adversaire digne de vous.

—Enchanté, docteur, enchanté, vous êtes un homme précieux.

—Monsieur, dit-il ensuite en s'adressant à Alfred, l'arène est ouverte, les armes prêtes, veuillez me faire l'honneur de combattre avec moi.

ALPHONSE DELANNOY.

(La suite au prochain numéro.)

## CHOSSES ET AUTRES

*Eléments d'Algèbre théorique et pratique.* Tel est le titre d'un ouvrage des plus utiles que la maison Rolland offre en vente aux conditions les plus libérales.

La Chambre française se compose normalement de 533 députés : 145 monarchistes et 385 républicains de toutes nuances. Ces 388 républicains se décomposent comme suit : 60 centre gauche, 160 gauche pure, 150 union républicaine et 35 extrême gauche.

M. A. Lavigne, de Québec, a publié en un volume les mélodies composées par Son Excellence le comte de Premio-Real, consul espagnol à Québec. Le comte de Premio-Real, dont nous avons publié le portrait il y a un an, cultive la littérature et les beaux-arts avec succès. M. Lavallée a fait une préface à ce volume de mélodies, dont il fait apprécier les beautés.

L'hon. M. Langelier a été nommé trésorier provincial en remplacement de M. Bachand, décédé ; l'hon. M. Marchand remplacera M. Langelier comme commissaire des Terres de la Couronne ; l'hon. M. Chauveau prendra la place de M. Marchand comme secrétaire provincial, et on croit que M. Mercier sera solliciteur-général.

Il vient de mourir à Manchester un célibataire qui, par son testament, a partagé sa fortune également entre les trente femmes qui, dans le courant de son existence, ont refusé ses propositions de mariage.

—En repoussant mes offres, est-il dit dans son testament, ces dames m'ont permis de mener une vie tranquille et exempte des tracasseries du ménage ; je leur devais une récompense, je la leur donne.

(Généreux, le célibataire, mais pas aimable, au fond !)

Il existe depuis quelques années, à Montréal, sous le nom de *l'Union Médicale*, un journal qui est fort estimé des médecins et de tous ceux qui s'occupent de science médicale. A une époque où cette science fait des progrès si remarquables, des journaux de cette nature sont indispensables pour tenir les hommes de la profession au courant des découvertes et des perfectionnements modernes. Un médecin qui ne lit pas ne peut pas suivre le mouvement de la science médicale et ne peut, par conséquent, profiter et faire profiter les autres des progrès que la médecine fait tous les jours. Ses patients sont des malheureux condamnés au sel et au séné toute leur vie. *L'Union Médicale* est aujourd'hui dans une situation assez prospère, grâce à l'habileté financière et médicale du Dr E. P. Lachapelle, qui est très-bien secondé par le Dr S. Lachapelle.

Nous avons reçu de M. B. C. Lyman,



L'HIVER

de la grande maison Lyman, Clare et Cie., au sujet du monument de Salaberry, la lettre patriotique qui suit :

Cher monsieur, Pouvez-vous me faire savoir à qui je dois adresser ma souscription pour le monument qu'on se propose d'élever à la mémoire de de Salaberry ?

Je suis content qu'on ait entrepris enfin de faire quelque chose pour célébrer la victoire de Châteauguay et honorer la mémoire des braves Voltigeurs et de leur intrépide commandant.

Ce monument devrait être élevé ici à Montréal. De Salaberry a plus de titres à notre reconnaissance que Nelson, en l'honneur de qui, pourtant, on a élevé un monument sur une de nos places publiques.

Il est temps que, secouant notre apathie, nous adoptions pour devise les paroles de Sir Georges Cartier : " Avant tout, soyons Canadiens." Tout en pensant à ce que nous nous devons à nous-mêmes, n'oublions pas ce que nous devons aux morts. J'espère que notre cité se verra bientôt honorée et embellie par un monument destiné à perpétuer la mémoire de notre grand compatriote ; et comme il était Canadien et qu'il devota sa vie et son épée à la défense du Canada, tous les Canadiens, quelles que soient leur origine et leur langue, devraient lui rendre hommage. Une pareille démonstration ne devrait rien avoir de mesquin et de sectaire ; elle devrait être nationale dans le sens le plus large de ce mot.

Votre obt., B. C. LYMAN.

La grande question Letellier est venue enfin devant la Chambre, la semaine dernière ; des flots de paroles ont coulé et la motion de censure de M. Mousseau a été votée par une majorité de 85 voix—136 contre 51. C'est évidemment la proportion dans laquelle se trouvent les deux partis dans la Chambre. La question, maintenant, sera portée devant le Sénat et après elle passera par les mains du gouvernement et du gouverneur-général.

Des personnes qui se prétendent bien informées disent que M. Mousseau et ses amis de la province de Québec ont eu la promesse qu'après le vote de la Chambre et du Sénat, le gouvernement démettrait notre lieutenant-gouverneur, et que Sir John aurait été obligé de céder pour empêcher ses collègues de la province de Québec de provoquer une crise en donnant leur démission. D'autres disent que le gouverneur-général ne signera pas la démission et portera la question en Angleterre.

Les deux discours les plus remarquables dans le débat qui a eu lieu, la semaine dernière, sur la question Letellier, sont ceux, dit-on, de M. Thomas White et de M. Laurier. MM. Mousseau, McCarthy, Mackenzie, Langevin, Huntington, Anglin et quelques autres ont aussi prononcé d'excellents discours.

Les orateurs ministériels se sont surtout efforcés de démontrer que l'hon. M. Letellier avait été mu par l'esprit de parti dans sa conduite envers l'ancien gouvernement, et qu'en renvoyant un ministre qui avait la confiance de la majorité, il s'était écarté des principes et des usages constitutionnels.

Les orateurs libéraux ont prétendu, de leur côté, que le chef d'un gouvernement constitutionnel peut, dans certains cas, exercer la prérogative royale et renvoyer ses ministres lorsqu'il croit qu'ils agissent contrairement à l'intérêt public ; que le lieutenant-gouverneur Letellier se trouvait dans l'un de ces cas où il a cru devoir intervenir ; que dans tous les cas, approuvé par le peuple et ayant agi sous la responsabilité de ses ministres, il n'a pas de compte à rendre au parlement fédéral, dont l'intervention serait un coup fatal porté à l'autonomie et à l'indépendance des législatures locales.

AVIS IMPORTANT

Des abonnés nous écrivent pour se plaindre de ne pas recevoir leurs numéros. Ces omissions ne sont pas le fait de l'administration, car un contrôle sérieux a lieu de l'expédition de chaque numéro. Elles viennent certainement de la poste, où les numéros sont égarés, les bandes déchirées, etc. Nous avons adressé déjà des réclamations ; nous les renouvellerons, et nous prions nos abonnés de ne pas se attribuer les ennuis qu'ils éprouvent et que nous voudrions pouvoir leur épargner.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury.

MM. Narcisse Beaudry et frère, Bijoutiers et Horlogers, annoncent à leurs pratiqués et au public en général qu'ils ont en magasin un assortiment de MONTRES en or et en argent, ainsi que des BIJOUX tant importés que de leur fabrication. MM. Beaudry et frère font aussi la dorure et argenture, ainsi que la fabrication et réparation d'ornements d'églises. Nous croyons devoir faire remarquer au public que ces deux messieurs sont tous deux ouvriers et surveillent, chacun dans son département, l'exécution des ouvrages faits.

NARCISSE BEAUDRY, EDUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique, Horloger pratique.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de nouveautés de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à l'endroit qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis quelques mois, et des milliers d'acheteurs l'ombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prônant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoiles à Robes à une commission de 2 1/2 pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds *gratuit*, et donnons les Patrons de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE., Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

Décisions Judiciaires concernant les Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement ; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

LES ECHECS

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. O. TREMPÉ, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 150 : MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe ; N. P. Sorel ; T. Lafrenière, M. Toupin, H. Paradis, J. Gauthier, Montréal ; L. O. P. Sherbrooke ; Z. Delaunay, Québec.

SOLUTION DE L'ÉNIGME.—Placez les quatorze Cavaliers dans l'ordre suivant : (Blancs)—C 2e, 3e, 6e et 7e F R ; 3e, 4e, 5e et 6e R ; 3e, 4e, 5e et 6e F D ; 3e et 6e C D. Cette énigme se résout de six manières.

Nous attirons l'attention des joueurs d'échecs sur la charmante nouvelle dont nous commençons la publication dans ce numéro, intitulée : " Qui perd, gagne," due à la plume de M. Alphonse Delannoy, le spirituel collaborateur de la Stratégie.

Nous avons reçu la lettre suivante du secrétaire du Club d'Échecs de Toronto, que nous nous faisons un devoir de publier :

TORONTO, 5 mars 1879.

OTTAWA vs. TORONTO.

Monsieur l'Éditeur.

Dans vos remarques sur ce match, il existe des assertions qui ne sont pas strictement suivies des faits. Le compte-rendu portait à croire que le temps fixé pour jouer les parties était limité à deux semaines, et que le match serait décidé par le nombre des parties finies dans ce temps ; aussi, que les diverses positions des quatre parties interrompues sont décidément en faveur du Club d'Ottawa. Dans la correspondance préliminaire, il n'y eut rien de stipulé quant au temps que dureraient les parties, notre intention étant de les continuer jusqu'à la fin. Quant à la valeur relative des positions des quatre parties interrompues, je crois que c'est un point sur lequel on doit éviter tout commentaire tant qu'il y a quelque probabilité que le match sera continué, et Toronto ne craint point le résultat ; il a envoyé à Ottawa, le 17 ult., une offre de finir les parties par correspondance. Je regrette qu'il n'ait pas encore été fait de réponse à cette invitation.

Votre, etc.,

W. A. LITTLEJOHN, Secrétaire.

Nous répondrons à la lettre ci-dessus que plusieurs jours s'étaient déjà écoulés depuis que les deux Clubs n'avaient cessé de jouer le jour où ont paru nos remarques, et que rien alors n'indiquait que les parties seraient continuées. De plus, puisque la Compagnie de télégraphe de Montréal a été généralement pré-établi gratuitement ses fils télégraphiques pour deux semaines seulement, et qu'il n'avait pas été convenu entre les deux Clubs que les parties seraient continuées, nous pouvons raisonnablement supposer que le match en resterait là. Quant à la valeur relative des positions dans les quatre parties qui n'ont pu être terminées, nous avons tout lieu de croire qu'Ottawa tient assez à sa réputation pour continuer les parties par correspondance, et alors nous verrons.

Premier Concours de Problèmes Lowenthal

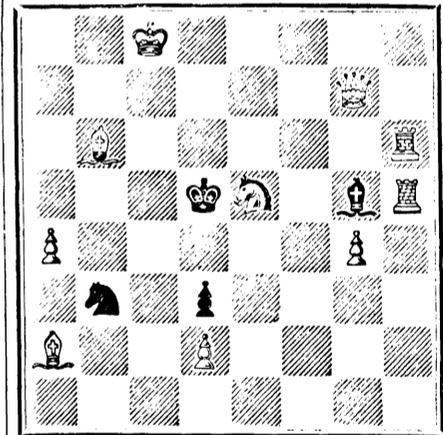
PROBLÈME No. 152.

Devise : " When shall we three meet again ? "

Composé par M. H. J. C. ANDREWS, à Sydenham.

Ce problème a obtenu le prix spécial donné aux meilleurs deux coups.

Noirs.



Blancs.

Les Blancs jouent et font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 150.

- Blancs. 1 D 8e C D, 2 D pr T, échec, 3 F 3e C, échec et mat. (A) 2 F 3e C, 3 C pr T, échec et mat. (B) 3 D 5e C D, échec et mat. (B) 2 F 3e C, 3 C ou D, échec et mat.

64ÈME PARTIE

Brillante partie jouée en Australie entre MM. Charlick et le Dr Spieer.

Partie Viennoise.

- Blancs. M. CHARLICK. 1 P 4e R, 2 C 3e F D, 3 P 4e F R, 4 C 3e F R, 5 F 5e C D, 6 Roquent, 7 F pr C, 8 P pr P, 9 P 4e D, 10 C pr P, 11 F 3e R, 12 T pr C (a), 13 C pr F, 14 C pr F, 15 R 1er T, 16 D 4e C R, échec, 17 C 6e F D, échec, 18 D 4e C D, 19 D 4e T D, 20 D 5e C D et gagnent. (a) Amenant une jolie fin.

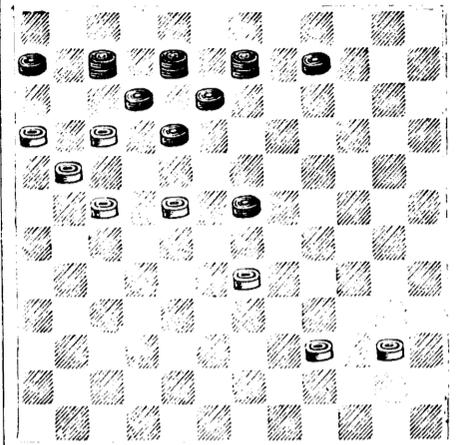
LE JEU DE DAMES

Adressez toutes les communications concernant ce département à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 156

Composé par M. F. BLACK, Montréal.

NOIRS.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 154

Table with 2 columns: Les Blancs jouent et gagnent, Les Noirs jouent et gagnent. Lists various chess positions and their outcomes.

Solutions justes du Problème No. 154

Montréal.—N. Chartier, J. Boyte, P. Décarreau et L. Chartier.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 14 Mars 1878.

Market price table for Montreal, 14 March 1878. Lists prices for various goods including flour, grain, vegetables, dairy, poultry, and meat.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as beef, mutton, veal, and piglets.

Longpré & David

AVOCATS

No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE

MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ.

L.-O. DAVID.

Librairie Payette & Bourgeault

On trouvera constamment à cette Librairie : Livres de prières et de piété, depuis les reliures les plus communes jusqu'aux plus riches.

Livres de littérature de tous les auteurs canadiens. Livres classiques, en usage dans tous les collèges, couvents, etc., etc.

Papeterie, tapissier, imagerie, articles religieux, etc., etc., en grande quantité.

Fournitures d'école et de Bureau, une spécialité. Ordres pris pour fabriquer des cadres de toute sorte. Impressions et reliures de livres blancs exécutées sous bref délai.

Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront un avantage en s'adressant à leur magasin pour faire relier leur journal.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint Paul, Vis-à-vis la rue Saint-Vincent, Montréal.

La vue est d'une valeur incalculable



HEARN & HARRISON vendent les meilleures LUNETTES en cristal pour \$1; en argent, \$2; en or, \$3; magnifiques Lunettes d'Opéra de \$2 à \$10; Télescopes, \$2 à \$20. Satisfaction garantie.

242 et 244, R. E. NOTRE-DAME



Chemin de Fer du Gouvernement Provincial

PONT DES CHAUDIÈRES ET SES APPROCHES

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS adressées à l'hon. H. G. JOLY, Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, et endossées : "Soumission pour le Pont des Chaudières et ses approches," seront reçues au No. 16, rue St-Jacques, Montréal, jusqu'à LUNDI MIDI, 31 MARS, pour la construction de toute la maçonnerie du pont qui doit être jeté sur la rivière Ottawa, lequel pont aura onze piliers et quatre caissons; ainsi que des soumissions pour le terrassement et les excavations nécessaires pour relier le chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, dans la Cité de Hull, Province de Québec, avec le chemin de fer Canada Central, dans la ville d'Ottawa, Province d'Ontario.

Les contracteurs pourront examiner sur la carte les sondages, la position des caissons et des piliers du pont et de la ligne en général, en s'adressant au bureau de l'ingénieur du gouvernement, 16, rue St-Jacques, Montréal, tous les jours après cette date, mais les plans et spécifications détaillées ne seront visibles que le ou après Jeudi, 31 Mars, au même endroit.

On ne recevra aucune soumission qui, ne sera pas faite sur le blanc attaché à la spécification et non accompagnée d'un chèque de mille piastres, laquelle somme sera confiée si le soumissionnaire ne veut pas accepter le contrat des travaux aux taux et conditions désignés dans sa soumission.

Le gouvernement se engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

P. ALEX. PETERSON, Ingénieur du Gouvernement.

Québec, 12 mars 1879.

DISTRICT DE MONTRÉAL. Cour Supérieure

Dame Lucie Robert dite Lamouche, de la cité et du district de Montréal, épouse de Auguste Bousquet, commerçant, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse; vs. le dit Auguste Bousquet défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 15 février courant.

Montréal, 17 février 1879.

ROY & BOUTILLIER, Avocats de la demanderesse.

PETIT MOIS DE ST-JOSEPH

Pensées pieuses pour le mois de Mars, avec une Neuvaine, par l'auteur des "Paillettes d'Or"

Jolie brochure in-32 de 68 pages.—Prix : 5cts chaque, 40cts la douzaine, \$3.00 le cent. Montréal : Librairie St-Joseph—CADIEUX & DEROME, 207, rue Notre-Dame. L'auteur de ce pieux opuscule dédie son modeste travail à l'ange gardien de la Sainte-Famille, et le prie d'aller semer ces pieuses pensées dans les murs bénis de la famille chrétienne.

"Là, ajoute-t-il, elles germeront sous votre influence, s'échaufferont doucement par la prière et la méditation, et elles produiront ces gracieuses vertus qui font le charme du foyer, la piété, le travail, la concupescence, le support, l'amabilité." Inutile de faire l'éloge de ce PETIT MOIS, qui est déjà rendu à sa 4ème édition.

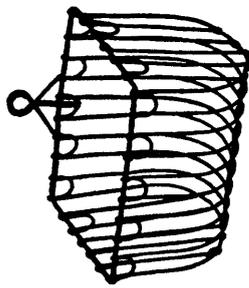
Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandelières, Ostensoirs, Ciboules, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

A. C. SENECA & Cie. Importateurs et manufacturiers. No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez : BAXTER & CIE, Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.



SHERRWOOD'S EFFETS EN FIL LUSTRE

H. HERR, Paniers à éponges, Poêle brosse et savon, Vases à café et à marinades, Paniers à cartes de visite, chez L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.

Les cuisiniers les plus en renom affirment que vous ne serez pas trompé si vous achetez la marque DURHAM; elle est supérieure à toute autre préparation.

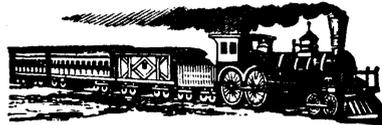
Une grande netteté de couleur est un des traits de cette préparation, et les procédés employés pour sa purification sont si parfaits, qu'elle excelle toute autre fabrique par sa basse GRAVITÉ SPECIFIQUE et son entière pureté.

S'il est quelques Dames qui n'aient pas encore fait usage de la FARINE DE MAIS DE DURHAM, elles sont respectueusement priées d'en faire l'essai en suivant soigneusement les directions imprimées sur chaque paquet; et si elles le font, elles diront, comme tous les autres connaisseurs :

"C'est la meilleure qui existe."

Lorsque vous demandez la FARINE DE MAIS DE DURHAM, voyez à ce qu'on vous la donne

WILLIAM JOHNSON, 28, rue Saint-François-Xavier, Montréal. Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit :

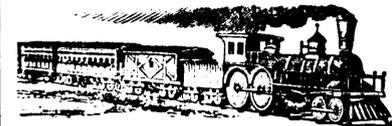
A.M. P.M. Train Express pour Hull à 9.30 et 5.00. Arrivant à Hull à 2.00 P.M. et 9.15. Train Express de Hull à 9.10 et 4.45. Arrivant à Hochelaga à 1.40 P.M. et 9.00. Train pour St-Jérôme à 5.00 P.M. Train de St-Jérôme à 7.00 A.M. Ces trains laisseront la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général : No. 13, Carré de la Place-d'Armes.

TARNES, LEVE & ALDEN,

Agents des Billets. Bureaux : 202, rue St-Jacques, au-dessous de l'Institut des Artisans, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. SCOTT, Surintendant-Général. C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal, 19 décembre 1878.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

AVIS

Est par le présent donné que le gouvernement de Québec s'adressera au Parlement du Canada, durant la présente session, afin d'être revêtu de tous les droits et pouvoirs possédés par la Compagnie du Chemin de Fer de Montréal, Ottawa et Occidental, relativement à la construction d'un pont sur la Rivière Ottawa, à ou près de la cité d'Ottawa, et d'être autorisé à obtenir et posséder dans la province d'Ontario les terrains nécessaires aux fins du système de chemins de fer de la province de Québec. Québec, 13 février 1879.

Produit pharmaceutique français Poudre de Charbon végétal médécinal

DU DOCTEUR BELLOC

Le Charbon de Belloc est devenu un remède populaire pour guérir les mots d'estomac, sous quelque forme qu'il se présente. On a vu souvent des personnes qui avaient des pesanteurs d'estomac, des crampes douloureuses après chaque repas, être guéries en quelque jours par l'usage du Charbon de Belloc; il facilite également la digestion, mais c'est surtout dans les cas de dysenterie, diarrhée, et de cholérine qu'il est d'une efficacité reconnue. Il suffit d'en prendre chaque jour de trois à six cuillerées à bouche pour obtenir une guérison complète. Le charbon se vend aussi sous forme de pastilles. En vente chez les agents pour le Canada,

FABRE & GRAVEL, 219, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

SOUS PRESSE RECUEIL

De 16 mélodies, avec paroles Anglaises, Espagnoles et Françaises,

COMPOSÉES PAR LE

Comte de Premio-Real,

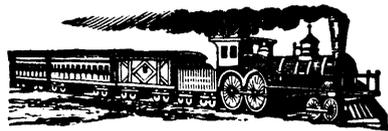
Devant paraître dans la première quinzaine de Mars, chez

A. LAVIGNE,

Editeur de musique,

Importateur de pianos et harmoniums,

25, rue Saint Jean (Banque d'Epargnes), Québec.



Chemin de Fer Intercolonial

1878-79

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with train schedules: Partant de la Pointe-Lévis, Rivière du-Loup, Trois Pistoles (dîner), Rimouski, Campbellton (souper), Dalhousie, Bathurst, Newcastle, Moncton, St-Jean, Halifax. Includes arrival times and P.M. indicators.

Chars Pullman sur les Trains Express. Ces trains viennent en connection à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.45 P.M. Les chars Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à G. W. ROBINSON, Agent, 177, rue St-Jacques. C. J. BRYDGES, Surintendant-Général des Chemins de Fer du Gouvernement. Montréal, 18 nov. 1878.

CHEMIN DE FER DE Q. M. O. & O.

DIVISION EST

Commençant MARDI, le 11 FÉVRIER, les trains pour cette division partiront comme suit :

Table with train schedules: Départ d'Hochelaga, Express, Mélo, Arrivée à Québec, 10.10 p.m., 3.50 p.m.

DE RETOUR :

Table with train schedules: Départ de Québec, Express, Mélo, Arrivée à Montréal, 7.30 p.m., 10.10 a.m.

Les Trains quitteront la Station du Mile-End dix minutes plus tard. Billets en vente aux bureaux de Starke, Leve & Allen, agents, 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame, et aux Stations d'Hochelaga et du Mile-End. J. T. PRINCE, Agent-gén. des Pas. Montréal, 7 février 1879.

La Faculté Médicale conseille

d'adopter la préparation connue sous le nom de FARINE DE MAIS DE DURHAM, qui, avec du lait, est recommandée pour la nourriture des enfants. Cette marque particulière possède des qualités qui en font une nourriture bienfaisante.

Rapport de l'analyse chimique :

"Cette FARINE DE MAIS DE DURHAM est entièrement exempte d'impuretés; il est évident qu'un grand soin présida au choix du grain dont elle se compose, à ce point qu'aucune trace de matière étrangère ne s'y rencontre."

Les fabricants disent

qu'aujourd'hui comme depuis un grand nombre d'années, cette préparation reçoit tous leurs soins. Rien de plus savoureux ne saurait être préparé avec le maïs, et, grâce à leurs procédés de manufacture améliorés, toute la matière impure et étrangère en est si complètement éliminée, que cette préparation est aujourd'hui beaucoup plus légère et parfaite qu'il ne serait possible par les moyens ordinairement employés.

Lorsque vous demandez la FARINE DE MAIS DE DURHAM, voyez à ce qu'on vous la donne.

WILLIAM JOHNSON,

28, rue St. François-Xavier

MONTREAL,

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada.

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.



Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circumméridienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vive voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre, F.-G. MARCHAND, Secrétaire de la Province de Québec. 9-4-52-168



Département des Terres de la Couronne

QUÉBEC, 23 janvier 1879.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un Ordre en Conseil, en date du 20 janvier, d'ajouter la clause suivante aux règlements touchant la coupe du bois :

Il est strictement défendu à toute personne, hormis qu'elle ait obtenu une autorisation spéciale à cet effet du Commissaire des Terres de la Couronne ou de ses agents, de s'établir ou d'abattre du bois, sur des lots dans des territoires non-arpentés, ou sur des terres arpentées qui n'ont pas encore été offertes en vente, ou d'abattre du bois marchand sur icelles terres situées dans les limites de cette province, et formant partie des limites pour lesquelles des licences pour la coupe du bois ont été accordées; le dit bois étant la propriété exclusive des porteurs des dites licences qui ont le droit exclusif d'intenter des poursuites contre toute personne ou personnes qui enfreindront cet ordre.

F. LANGELIER, Com. des Terres de la Couronne.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Blenry, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DUBARAZ.